



## Trivium

Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften

14 | 2013

Le Saint-Empire à l'époque moderne

---

# L'investiture impériale comme fête. Une approche comparative des fêtes de couronnement

Harriet Rudolph

Traducteur : Guillaume Garner

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/trivium/4589>

ISSN : 1963-1820

### Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

### Référence électronique

Harriet Rudolph, « L'investiture impériale comme fête. Une approche comparative des fêtes de couronnement », *Trivium* [En ligne], 14 | 2013, mis en ligne le 16 septembre 2013, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/4589>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2019.



Les contenus de la revue *Trivium* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# *L'investiture impériale comme fête. Une approche comparative des fêtes de couronnement*

**Harriet Rudolph**

Traduction : Guillaume Garner

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Nous remercions Mme Harriet Rudolph ainsi que la maison d'édition Böhlau de nous avoir accordé l'autorisation de traduire ce texte pour le présent numéro.

Wir danken Harriet Rudolph sowie dem Böhlau Verlag für die freundliche Genehmigung, diesen Artikel in französischer Übersetzung zu publizieren.

- 1 La fête peut être décrite comme un mode spécifique d'inclusion sociale qui se distingue par une occasion spécifique, sa mise en relief démonstrative par rapport au quotidien tout comme le caractère collectif et la dimension de représentation ostentatoire qui lui sont propres<sup>1</sup>. Dans la fête se constituent des cadres d'actions tels que la cour princière, la ville, la commune ou la paroisse en tant que structures sociales et politiques. Les fêtes sont des événements de communication dont des actes symboliques définissent clairement la durée, pendant laquelle les activités habituelles du quotidien sont en sommeil. Par l'action commune des participants, des appartenances sont définies, des hiérarchies établies et des valeurs transmises<sup>2</sup>. Mais les fêtes peuvent également servir à se libérer de contraintes, à surmonter des menaces ou à se régénérer après des défis particuliers. Leur caractère extraordinaire est souligné par une mise en scène originale qui doit agir en retour sur le comportement et la disposition mentale des acteurs concernés. Car chaque fête suppose une disposition d'esprit précise des participants, tout comme elle tente de créer une disposition d'esprit spécifique. À la différence des

cérémonies, les fêtes sont en général connotées positivement – en particulier parce qu'elles sont associées à des actes de sustentation et d'échange de cadeaux<sup>3</sup>.

- 2 Ceci s'applique également au couronnement envisagé en tant que fête. Mais les couronnements dans le Saint-Empire n'étaient pas seulement l'occasion de festivités : c'est dans le couronnement du roi des Romains ou de l'empereur que la culture festive du Saint-Empire était à son apogée<sup>4</sup>. Le couronnement en tant que fête a pourtant été relativement négligé par la recherche. D'une part, on y lit les conséquences tardives de la perception négative dont le Saint-Empire fut l'objet, en particulier depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'autre part, l'histoire du Saint-Empire a longtemps été dominée par une approche d'histoire institutionnelle traditionnelle, selon laquelle l'élection et le couronnement se résumaient à leur résultat, défini en termes de droit positif<sup>5</sup>. Dans cette perspective, le couronnement apparaît à l'époque moderne comme superflu, parce que dès leur élection intervenue, les empereurs auraient sans restriction été aptes à gouverner<sup>6</sup>. Ceci vaut encore plus pour les fêtes organisées à l'occasion de ces élections, lesquelles n'ont pendant longtemps été jugées dignes d'une analyse détaillée que dans des travaux d'histoire culturelle<sup>7</sup>.
- 3 Ce n'est que dans le cadre d'un intérêt croissant pour l'étude des fêtes, depuis les années 1990, que le regard s'est porté sur la cérémonie du couronnement en tant que fête<sup>8</sup>. Des études comme celle de Ralph-Rainer Wuthenow se concentrent cependant sur le couronnement de 1764, non pas parce que celui-ci aurait été particulièrement représentatif de l'ensemble des seize couronnements de la période moderne, mais parce qu'il s'agit de celui qu'évoque Goethe dans son œuvre autobiographique *Poésie et vérité*.<sup>9</sup> Dans une étude récemment publiée, Paul-Joachim Heinig défend encore l'idée selon laquelle on ne peut rien ajouter à la description de Goethe, si ce n'est, tout au plus, quelque chose au sujet de la manière dont cet événement a été compris<sup>10</sup>. Or ce jugement doit à présent être relativisé. La culture festive lors des journées d'élection et de couronnement prit des formes très diverses pendant l'époque moderne, en fonction des conditions qui prévalaient alors, ce qui rend absolument impossible de considérer l'événement de 1764 comme représentatif de tous les autres. Il ne peut être question d'une pétrification des formes qui rendrait superflu un regard comparatif sur les autres couronnements. La description de Goethe est en outre marquée par les évolutions historiques de l'époque ultérieure, puisque la date de ce texte est finalement nettement postérieure à la fin du Saint-Empire. Pour le moment, on manque totalement de comparaisons systématiques de telles cérémonies, ainsi que d'une typologie de la fête de couronnement, qui ne peut reposer que sur ces comparaisons et qui permettrait de faire un rapprochement avec d'autres types de fêtes.
- 4 J'aimerais, principalement à partir de l'exemple des couronnements de 1562 et 1790, étudier le couronnement en tant qu'événement festif, tel qu'il a été défini en introduction, tout en m'appuyant ponctuellement et à titre de comparaison sur d'autres couronnements. L'élection et le couronnement de Maximilien II en 1562 constituent la première investiture impériale dont les deux parties se déroulèrent dans une seule et même ville, comme cela fut, à une exception près, le cas pour toutes les autres investitures jusqu'à la fin du Saint-Empire. L'investiture impériale de Léopold II peut quant à elle être considérée comme la dernière du Saint-Empire à ne pas avoir été troublée par la menace de la guerre contre la France révolutionnaire : c'est la raison pour laquelle l'ultime investiture, celle de l'empereur François II en 1792, ne permet pas, en raison de son contexte politique particulier, de mettre en évidence l'évolution dans le

long terme des festivités de couronnement dans l'Empire. Il s'agit pour moi avant tout d'interroger la performativité sociale spécifique d'une culture festive mouvante dans le contexte des investitures de souverains, ainsi que le caractère particulier de ce type de fête, qu'il s'agit de définir de plus près à travers ses multiples qualités et fonctions.

- 5 Je formulerai d'abord dans la première partie de cet article quelques réflexions typologiques sur la fête de couronnement. J'étudierai ensuite le problème d'une comparaison historique des deux couronnements retenus, avant de confronter et de comparer dans une troisième et dernière partie des éléments choisis de la culture festive de ces deux actes. Je laisse ainsi de côté la messe et le banquet de couronnement *stricto sensu*, avec la logique cérémonielle qui lui est propre, tout comme l'hommage prêté par les bourgeois de la ville impériale de Francfort-sur-le-Main, non parce qu'on y constaterait dans les faits rien d'autre qu'une pétrification et une perte de substance à la fin de l'époque moderne, mais parce qu'il s'agit de rituels de domination très complexes, qui ne peuvent pas être comparés de façon satisfaisante dans le cadre de ce volume\*.

## 1. Typologie de la fête de couronnement

- 6 Le couronnement formait après l'élection le second acte de la procédure d'investiture impériale dans le Saint-Empire moderne. L'investiture considérée dans sa globalité représentait un rite de passage, par lequel la situation fragile d'un interrègne après la mort de l'empereur prenait fin ou, dans le cas d'une élection du vivant de l'empereur (*vivente imperatore*), devait être empêchée<sup>11</sup>. Si dans la cérémonie de l'élection, c'étaient avant tout les princes-électeurs qui célébraient devant les autres princes leurs privilèges définis dans la constitution impériale, dans la cérémonie de couronnement se constituait l'Empire dans sa totalité, et les liens politiques et sociaux unissant les membres de l'Empire, tout comme ceux entre la tête de l'Empire et les sujets, étaient actualisés<sup>12</sup>. Alors que l'élection était, dans les faits et dans la symbolique, caractérisée par un processus de fermeture (des portes de la ville, des portes d'églises, des espaces dans l'église abritant l'élection), le couronnement signifiait un processus d'ouverture. Celui-ci cherchait en effet dans une large mesure à rendre publique l'investiture impériale, ce qui était déjà souligné par les acteurs de l'époque. C'est précisément pour cette raison que l'empereur Ferdinand fit déplacer la cérémonie du couronnement du chœur, spatialement clos, de l'église Saint Barthélémy vers la croisée du transept, devant le jubé<sup>13</sup>.
- 7 Jusqu'à l'époque moderne, l'élection et le couronnement se déroulaient dans deux lieux différents, ce qui contribuait à séparer clairement ces deux cérémonies du point de vue du rituel et du cérémoniel. Pendant longtemps, l'élection royale à Francfort-sur-le-Main ne fut pas l'occasion de festivités notables spécifiques à cet événement<sup>14</sup>. Le processus d'investiture du souverain n'était en effet pas considéré comme achevé avec l'élection. C'est pourquoi en tant que fête, l'investiture se déroulait dans le cadre du couronnement à Aix-la-Chapelle<sup>15</sup>. C'est seulement par le rapprochement géographique de l'élection et du couronnement, à partir de 1562, que Francfort-sur-le-Main, désormais ville d'élection et de couronnement, devint le lieu du déroulement de la fête du couronnement. En raison de sa position centrale et de sa fonction de pivot du commerce européen, Francfort-sur-le-Main attira lors des investitures impériales suivantes un nombre de visiteurs nettement supérieur à celui observable pour l'Aix-la-Chapelle de la période médiévale.
- 8 Les fêtes de couronnement comprenaient des éléments obligatoires et des éléments facultatifs. Parmi les parties constitutives indispensables, il y avait les défilés festifs<sup>16</sup>

(l'entrée du souverain dans la ville, mais aussi des défilés le jour du couronnement vers l'église Saint Barthélémy, de celle-ci à la place du Römer\* et de cette dernière vers l'auberge impériale), la messe du couronnement à la cathédrale Saint Barthélémy, ainsi que le banquet du couronnement au Römer avec la distribution de certains biens matériels au peuple. De tels actes d'offrandes, auxquels il faut rattacher le lancer de pièces de monnaie après la messe du couronnement, constituent une caractéristique centrale des cultures festives, et en particulier de la culture festive du couronnement<sup>17</sup>. Dans les éléments facultatifs de la culture festive, on peut regrouper les banquets, les messes d'actions de grâce, les danses, les tournois, les chasses, les feux d'artifice, les illuminations, les manœuvres militaires, les comédies, les jeux de hasard ou encore la lecture publique et la publication de poésies de célébration et de vœux. Alors que les éléments obligatoires du couronnement, avec leurs protocoles hautement formalisés, possédaient un caractère cérémoniel dans le sens de l'ordre, du calme, de la hiérarchie et de la mesure, les éléments facultatifs, relevant plutôt de la fête, laissaient de la place pour le désordre, le bruit, la spontanéité ou précisément la mise à distance des hiérarchies sociales qui devaient être exprimées de manière métaphorique dans le cérémoniel et dans les formes rituelles des actes obligatoires.

- 9 La fête du couronnement dans son ensemble peut être caractérisée comme la *fête constitutionnelle (Verfassungsfest)* du Saint-Empire<sup>18</sup>. Il convient ici de distinguer quatre dimensions. Premièrement, les deux cérémonies – élection du roi et couronnement royal – étaient prescrites par la constitution : le couronnement n'était donc, même à la fin de l'époque moderne, aucunement superflu<sup>19</sup>. Deuxièmement, la procédure d'investiture, avec ses éléments rituels et cérémoniels, reflétait la constitution de l'Empire afin de l'établir et en même temps de la stabiliser de cette manière *in actu*. Troisièmement, il s'agissait de renforcer l'acceptation des prescriptions constitutionnelles et de l'investiture du souverain en liant cette dernière à une fête à laquelle participaient non seulement tous les corps constitutifs (*Stände*) de la société, mais également les catégories les plus modestes par leur statut. Quatrièmement, la procédure d'investiture alors menée, qui relevait d'abord du droit coutumier, se coulait à son tour, sous l'appellation de tradition (*Herkommen*), dans la constitution impériale dynamique.
- 10 Ainsi ce n'était pas seulement la constitution de l'Empire, mais également celle de la ville impériale d'accueil qui était mise en scène publiquement, avec ses oppositions entre conseil et bourgeoisie, entre bourgeois et couches populaires, entre locaux et étrangers. Non seulement la ville impériale faisait office de scène de la fête du couronnement, mais elle se mettait en scène, devant la communauté publique de l'Empire présente, en sa qualité d'union jurée, de ville d'élection et maintenant de couronnement, et comme centre de l'Empire. Dans une moindre mesure, cela vaut aussi pour les états de l'Empire (*Reichsstände*) de haut rang participant au couronnement, qui apparaissaient dans la ville du couronnement avec leur cour et le plus grand nombre possible de représentants de leurs diètes territoriales. Ce n'est donc pas seulement à l'échelle de l'Empire, mais également à l'échelle locale que les structures juridiques et institutionnelles des membres de l'Empire étaient mises en valeur de manière performative.
- 11 La culture festive du couronnement était pour cette raison de nature en partie aulique, en partie urbaine, en partie corporative (*genossenschaftlich-zünftisch*), ce qui montre son caractère d'emblée multipolaire dû aux structures institutionnelles particulières du Saint-Empire. L'organisation des fêtes n'était pas seulement prise en charge par le monarque et sa cour, mais également par les princes et les princes-électeurs, la ville

impériale d'accueil et d'autres acteurs tels que les envoyés assistant à l'investiture au nom de puissances étrangères<sup>20</sup>. En outre, la fête du couronnement était perçue par les contemporains comme « fête du peuple »<sup>21</sup>. Cette fête populaire n'était que partiellement initiée par les autorités, car la population de la ville impériale, spécialement les corporations des pêcheurs, des tonneliers ou des bouchers, et les voyageurs étrangers venus pour l'occasion fêtaient l'événement de leur pleine initiative et selon leurs propres conceptions<sup>22</sup>. Dans la fête du couronnement se mêlaient ainsi des cultures festives publiques et privées, celles des souverains et celles des sujets.

- 12 De plus, la fête du couronnement ne se limitait pas à la ville impériale de Francfort-sur-le-Main, mais concernait également plusieurs lieux. La nouvelle du couronnement du souverain se diffusait en cercles concentriques depuis le lieu de l'événement vers les régions périphériques de l'Empire, où nous pouvons observer des festivités décalées dans le temps<sup>23</sup>. D'un côté, les autorités territoriales contrôlaient cette culture festive, en organisant par exemple des messes d'action de grâces, d'un autre côté, les sujets agissaient de leur propre initiative, par exemple en rédigeant des poèmes ou des prêches d'hommage<sup>24</sup>. Ceci se constate également dans des régions de l'Empire éloignées du lieu de couronnement<sup>25</sup>. Le type et l'ampleur de la culture de la fête du couronnement en-dehors de la ville du couronnement pourraient ainsi, par une enquête comparative systématique, permettre de définir la « proximité de l'Empire » ou l'« éloignement de l'Empire » (Peter Moraw) de certaines régions ou catégories sociales à l'intérieur de l'Empire<sup>26</sup>.
- 13 Par ailleurs, des festivités avaient lieu pendant le voyage de retour de l'empereur vers ses pays héréditaires à travers les territoires et les villes libres de l'Empire. Dans les villes d'Empire, l'entrée solennelle de l'empereur était liée à la prestation de l'hommage par le Conseil et la bourgeoisie<sup>27</sup>. L'empereur apparaissait ici d'une certaine façon comme celui qui apportait la fête et le couronnement comme une fête en mouvement. Les couronnements de souverains occasionnaient en outre un grand nombre d'autres festivités qui peuvent toutes être rattachées aux trois « cercles festifs » identifiés par Michail Bojcov : les fêtes qui prennent place au sein du cycle de vie, celles qui s'insèrent dans le cycle annuel et enfin celles qui sont attachées à un événement précis, comme par exemple les fêtes ayant lieu à l'occasion de rencontres de souverains, de jubilés ou de victoires militaires<sup>28</sup>. On célébrait par exemple les fêtes calendaires des princes ou également les naissances princières. Ces festivités, qui ne sont pas liées à une occasion spécifique, ne peuvent être traitées ici. Il reste cependant à constater que l'investiture d'un souverain incarnait un point culminant de la culture festive dans le Saint-Empire de l'époque moderne, qui était en même temps la jonction d'occasions et de formes festives et de groupes d'acteurs différents.

## 2. Cadre et conditions de la comparaison

- 14 Les deux cérémonies de couronnement étudiées ici se distinguent fondamentalement d'abord par le fait qu'il s'agissait en 1562 d'une investiture *vivente imperatore*, et en 1790 d'une investiture *vacante imperio*<sup>29</sup>. C'est pourquoi en 1562, ce n'était pas seulement le roi élu mais également l'empereur régnant qui était présent. En outre, en l'absence de l'entrée en fonction, on supprima des cérémonies ayant un lien idéal et juridique avec l'investiture du souverain, telles que les hommages ou les investitures de fiefs d'Empire (*Reichsbelehungen*), qui se déroulaient encore à cette époque « en plein air » et avaient

valeur d'éléments réguliers de cette fête constitutionnelle<sup>30</sup>. Alors que l'hommage des bourgeois de Francfort resta jusqu'à la fin du Saint-Empire un élément à part entière de la cérémonie d'investiture, l'investiture publique des fiefs d'Empire disparut après 1566<sup>31</sup>. Cet état de fait est à garder en mémoire quand on compare les deux cérémonies, car à la suite de la cérémonie d'investiture de 1558 (qui avait été redéfinie), le nouvel empereur Ferdinand avait encore investi de leur pouvoir les princes-électeurs de Saxe et de Brandebourg dans la forme traditionnelle et solennelle « en plein air ». Ceci se serait sûrement également produit en 1562, mais Maximilien II ne devint justement empereur que deux années plus tard.

- 15 Les deux candidats à l'élection, Léopold II et Maximilien II, se distinguaient par de hautes aptitudes à la dignité impériale et – en partie grâce à cela – par un degré relativement élevé d'acceptation de la part des états d'Empire et des sujets de l'Empire (ce qui était loin d'être le cas des seize empereurs de l'époque moderne), et ceci a dû dans ces deux occasions renforcer le caractère festif des couronnements<sup>32</sup>. En 1562, tous les princes-électeurs apparurent en personne pour la dernière fois, de même que de nombreux autres princes d'Empire des deux confessions avec leur suite représentative<sup>33</sup>. En 1790 en revanche, seuls les princes-électeurs ecclésiastiques, quelques princes d'Empire catholiques et le roi Charles III de Naples-Sicile et d'Espagne avec Marie Amélie de Saxe, en tant que parents de Marie-Louise, la fiancée de Léopold, s'étaient rendus dans la ville de l'élection et du couronnement<sup>34</sup>. Par rapport aux participants de rang princier, on peut donc parler pour 1790 d'une professionnalisation de la culture festive, ce qui pose la question des conséquences de cet état de fait sur la culture festive de la cérémonie du couronnement.
- 16 Même si le lieu du couronnement (*locus coronationis*) resta le même en 1562 et en 1790, il subit cependant des changements considérables durant les 230 années séparant les deux cérémonies<sup>35</sup>. Alors qu'avec environ 12 000 habitants, Francfort faisait partie au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle des villes d'Empire moyennes, elle se hissa au XVII<sup>e</sup> siècle au rang des plus grandes villes d'Empire<sup>36</sup>. On peut pour 1790 estimer sa population à 25 000 habitants<sup>37</sup>. Par ailleurs, il existait, outre les auberges et autres établissements semblables, une sorte d'« industrie du divertissement » urbain, avec des théâtres permanents, des salles de concert et de danse ; il y avait aussi des localités proches, tels que Bornheim, dont, selon des témoignages contemporains, les lieux de distraction enregistraient régulièrement, lors des journées d'élection et de couronnement, leur fréquentation et leurs recettes maximales<sup>38</sup>. En outre, de nombreux lieux de divertissement mobiles étaient érigés pendant les journées d'élection et de couronnement. Tandis qu'en 1562 la ville dû accueillir pour l'élection et le couronnement entre 10 000 et 12 000 étrangers, on suppose qu'elle reçut en 1790 de 60 000 à 80 000 visiteurs<sup>39</sup>. Alors que la population doubla pendant cette période, le nombre de personnes assistant aux festivités du couronnement fut multiplié par cinq ou par six. À la fin du Saint-Empire, c'est un véritable « tourisme de couronnement » qui se développa, dont l'aire de rayonnement ne se limitait plus, comme en 1562, aux environs immédiats de Francfort.
- 17 Cependant la majorité des visiteurs ne séjournait en ville que le temps de la présence de l'empereur, laquelle dura six semaines en 1562, contre deux seulement en 1790<sup>40</sup>. Alors que l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup> et le roi Maximilien II attachaient beaucoup d'importance à leur présence pendant la cérémonie de l'élection (le cérémoniel de l'élection avait été spécialement modifié pour tenir compte de la présence de l'empereur au moment de la proclamation de l'élection) et se rendaient pour cette raison à Francfort-sur-le-Main un



mois avant l'élection, en 1790 Léopold n'apparut en ville que quatre jours après son élection. Alors qu'en 1562, l'Empire s'était déjà constitué comme « communauté festive impériale » (Hans Joachim Berbig) bien avant la cérémonie de l'élection, en 1790 ce ne fut le cas que quelques jours après l'élection et, en raison de la faible présence des princes d'Empire issus de l'élite politique impériale, dans une faible mesure. En 1790 cependant, ce sont les princes-électeurs ecclésiastiques qui organisèrent leurs propres festivités durant la période antérieure à l'élection. En outre, la ville d'Empire organisa le 23 juillet un feu d'artifice en l'honneur de l'archichancelier d'Empire, ce qui aurait été inimaginable en 1562<sup>41</sup>. Après l'arrivée du futur empereur, la culture festive gagna considérablement en intensité, d'autant plus que d'autres princes et leur suite, ainsi que la foule des visiteurs venus pour le couronnement, arrivèrent également. Dans l'ensemble, le public présent était donc nettement plus important lors du couronnement de 1790 que celui de 1562.

- 18 Ceci est encore plus vrai pour la présence médiatique dans la sphère publique du couronnement impérial. À Francfort-sur-le-Main, une production médiatique notable ne commença à se développer que dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Certes de nombreux imprimés furent produits en liaison avec la cérémonie d'investiture de 1562<sup>43</sup> ; mais c'est n'est qu'en 1612 que l'élection et le couronnement devinrent un événement médiatique de première importance, parce que la ville impériale francfortoise, qui était d'abord une place du commerce de l'imprimé, en était également devenue un centre de production<sup>44</sup>. Cependant, même l'événement médiatique de 1612 reste loin derrière celui de 1790 du point de vue du nombre d'imprimés publiés, de la diversité de leur forme et de leur contenu, tout comme du point de vue de l'importance de leur diffusion<sup>45</sup>. À cette date, un système médiatique efficient s'était constitué, système qui en 1562 n'existait qu'à l'état d'ébauche, voire n'existait pas encore du tout si l'on se réfère aux médias périodiques désormais dominants. En agissant comme des amplifications des fêtes du couronnement à une échelle dépassant le cadre régional, les médias périodiques assumèrent ainsi en 1790 d'autres fonctions que celles qu'avaient les diaires de l'élection et du couronnement, lesquels étaient entretemps devenus un type de moyen de communication spécifique à un événement et fortement standardisé, qui occultait de plus en plus les sensations, les anecdotes ou la teneur des sentiments vécus<sup>46</sup>.
- 19 En raison de la diversification des « médias », les sources sont bien plus nombreuses pour la seconde cérémonie du couronnement. Ceci se vérifie en particulier pour les éléments facultatifs des fêtes. Et ceci vaut également pour le nombre d'ego-documents disponibles tels que des journaux intimes ou des lettres, lesquels permettent parfois d'avoir un regard sur les événements moins filtré que cela n'est le cas pour des sources officielles. Il serait donc possible pour 1790 d'étudier les manières différentes dont les fêtes du couronnement furent perçues par la population, en dépit des difficultés méthodologiques d'une telle entreprise<sup>47</sup>. Pour 1562 en revanche, les ego-documents sont si rares qu'un tel projet serait emblée condamné à l'échec. Cependant – et ceci est également une différence essentielle entre les deux événements – ce type de sources se révèle, précisément pour le couronnement de 1790, être extrêmement problématique car de telles sources ont en grande partie été rédigées après la disparition du Saint-Empire : en raison de leur tonalité qui soit transfigure, soit critique l'Empire, elles ont valeur de source avant tout pour comprendre la perception de cet événement après la fin du Saint-Empire<sup>48</sup>.



- 20 L'événement de 1790 s'inscrit en outre dans la période de la Révolution française. Quelques mois avant l'investiture du souverain impérial, le premier anniversaire de la prise de la Bastille avait été célébré lors de la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Cette mise en scène de la fête de la nation française devait fonder l'unité du peuple, de la nation et du roi, donner une connotation positive aux bouleversements révolutionnaires récents, et ainsi les protéger contre des aspirations contre-révolutionnaires. Cette festivité, et d'autres qui s'ensuivirent, sont considérées le plus souvent par les chercheurs comme le début d'un nouveau type de fête, celui de la fête nationale, qui aurait ensuite été exporté avec la diffusion des idées révolutionnaires dans d'autres régions du continent européen<sup>49</sup>. Ce sont ainsi principalement deux questions qui se posent pour l'investiture de 1790 : quel rôle l'idée d'une nation allemande – quelle qu'en soit la définition – joua-t-elle ? Peut-on constater un lien entre les festivités organisées et la culture festive française, tournée vers la nation, laquelle en était toutefois alors seulement à ses débuts ?
- 21 En comparant deux événements aussi éloignés l'un de l'autre, on doit tenir compte de l'évolution fondamentale de la culture festive de cour durant cette période. Celle-ci se reflétait par exemple dans le poids de différents éléments festifs facultatifs, qui étaient plus fortement soumis aux modes, comme on le verra par la suite. En outre, la fête de cour fut, à partir de la fin du XVIIIe siècle, de plus en plus représentée dans les imprimés, elle ne fut ainsi pas seulement rendue publique, mais déplacée du domaine de l'éphémère vers celui du permanent, et par là-même soumise à plusieurs reprises à des processus d'interprétation renouvelés<sup>50</sup>. Depuis le XVIIIe siècle, les descriptions de fête étaient souvent rédigées avant la fête et elles se caractérisaient par une standardisation croissante, tant au niveau de la forme que du contenu, ce qui pouvait modeler d'une manière essentielle la perception publique de tels événements. Ni le premier, ni le deuxième, ni le troisième élément ne sont déjà observables en 1562.
- 22 La culture festive de cour fut à partir du milieu du XVIIIe siècle fortement tournée vers la personne du prince, et devint un vecteur essentiel de l'autoreprésentation absolutiste des princes. Cependant, dans la définition du contenu des investitures impériales dans l'Empire, on ne constate pas une ampleur comparable de l'orientation exclusive vers le monarque – même dans la période d'apogée de l'absolutisme, quelle que soit la manière dont on considère ce concept – car les structures fédérales de cette monarchie élective s'y opposaient clairement. C'est pourquoi le caractère multipolaire de la culture festive du couronnement – une autre caractéristique de la fête du couronnement – ne résulte pas de la division confessionnelle, même si cette dernière l'a probablement renforcé, mais reflète les structures institutionnelles de l'Empire, qui devaient par là même être consolidées.
- 23 Alors qu'au XVIe siècle seuls quelques calvinistes d'origine bourgeoise se moquaient du faste immodéré déployé par les princes d'Empire lors des diètes impériales, la fête de cour fut au XVIIIe siècle de plus en plus critiquée comme facteur de gaspillage des ressources de la société<sup>51</sup>. Ceci semble avoir également concerné le couronnement impérial de 1790 car à première vue, il ne manque pas de jugements négatifs rendus par des esprits prétendument éclairés<sup>52</sup>. Le couronnement impérial n'était pourtant pas une fête de cour comme les autres, mais un événement dont le rayonnement s'étendait aux dimensions de l'Empire et dont la signification institutionnelle dépassait l'échelle régionale : il convient donc de se demander si les contemporains appliquaient au déploiement de luxe et aux dépenses importantes ici observable, qui n'étaient absolument pas le fait des seuls

princes, les mêmes critères qu'à un mariage princier dans la ville de résidence d'un prince d'Empire.

### 3. Une comparaison des cultures de la fête

- 24 Si dans un premier temps on considère le détail des éléments facultatifs des festivités lors des deux cérémonies du couronnement, on constate de nets changements entre 1562 et 1790, aussi bien pour le nombre que le type et la fréquence des activités.
- 25 *Éléments facultatifs des festivités en 1562 et 1790 (liste non exhaustive)<sup>53</sup> :*

1562	1790
Messes d'action de grâce	Messes d'action de grâce
Banquets	Banquets
Danse	Bals (masqués)
Joute de l'anneau	Manceuvres militaires
Chasses	Théâtre (spectacle, concert, opéra)
Feux d'artifice	Feux d'artifice
Promotions à un rang supérieur	Promotions à un rang supérieur
Fêtes de corporations	Fêtes de corporations
	Illuminations
	Loteries
	Présentation des insignes de l'Empire <sup>54</sup>
	Cérémonies de l'Ordre de Malte

- 26 Les joutes de l'anneau et les chasses, encore organisées en 1562, furent supprimées lors du couronnement de Léopold II en 1790. Alors que le nouveau Roi des Romains avait en 1562 personnellement participé à la joute de l'anneau, et n'en était pas sorti vainqueur malgré ses aptitudes, l'empereur Matthias y avait participé en 1612, et fut vainqueur bien qu'étant généralement moins brillant que son père dans de tels exercices<sup>55</sup>. On remarque ici l'évolution du tournoi, qui était d'abord une compétition sportive entre des participants considérés comme égaux, avant de devenir un simple reflet de hiérarchies modifiées à l'occasion de l'investiture impériale. Le dernier tournoi organisé à l'occasion d'un couronnement eut lieu en 1658. Il s'agissait d'ailleurs d'un défilé masqué, auquel l'empereur Léopold Ier ne participa pas et dans lequel les éléments sportifs étaient clairement relégués au second plan au profit d'éléments relevant d'une mise en scène théâtrale.
- 27 En lieu et place de tels combats publics, on organisa en 1790 des manœuvres militaires qui furent effectuées près de Bergen, en territoire hessois, par les troupes, fortes de 8000 hommes, du landgrave Guillaume IX de Hesse-Cassel<sup>56</sup>. L'engagement important du landgrave dans cette investiture impériale était la conséquence de l'échec final de la tentative qu'il avait effectuée en 1778 d'assurer pour sa maison la dignité électorale bavaroise alors vacante<sup>57</sup>. Guillaume organisa plusieurs manœuvres importantes, qui attiraient à chaque fois des milliers de visiteurs venant de la ville de l'élection et du

couronnement ainsi que des régions environnantes. La manœuvre la plus importante fut celle du 11 octobre 1790, à laquelle l'empereur et plusieurs princes et princesses assistèrent, et qui représenta la bataille de Bergen qui eut lieu en 1759 pendant la guerre de Sept Ans. Cet événement, dont la mémoire fut consignée aussi bien par une description détaillée que sous la forme d'un plan des combats, entrelaçait la culture mémorielle militaire et la culture festive de l'investiture impériale. Cela avait déjà été le cas en 1764 : le nouveau roi Joseph II, qui devait dans une large mesure son élection à la paix de Hubertusburg de 1763, s'était alors rendu sur le champ de bataille à la suite de son couronnement<sup>58</sup>. En se rendant sur les lieux, Léopold II s'inscrivait dans la tradition de son frère qui l'avait précédé à la dignité impériale. Sa présence à cette manœuvre est rappelée par un monument, encore présent aujourd'hui sur le lieu de l'événement.

- 28 C'est déjà sur ce point qu'apparaît l'importance du degré de publicité donné à la culture festive en 1790, par rapport à 1562, par la participation de larges couches de la population<sup>59</sup>. Les manœuvres furent suivies, dans une proportion largement dominante, par des membres des couches modestes de la population. Les concerts, les représentations d'opéra et de théâtre, tout comme les spectacles d'hommages accomplis par l'acteur, dramaturge et futur directeur du théâtre August Wilhelm Iffland furent suivis en commun par des représentants de tous les ordres (*Stände*)<sup>60</sup>. À cette occasion, le Conseil de Francfort, étant donné les événements de France, veilla particulièrement à ce que ne soient pas jouées des pièces « qui auraient un quelconque rapport avec l'esprit de la liberté et spécialement avec la Révolution française »<sup>61</sup>. Ce ne sont pas seulement les princes qui dansèrent lors des banquets, mais aussi et surtout presque toutes les couches sociales, puisque les bals masqués fréquemment organisés encourageaient la possibilité de contacts dépassant les clivages entre les ordres.
- 29 En 1790, les cérémonies de l'Ordre de Malte, avec la procession festive de ses membres depuis la Maison teutonique jusqu'à Saint Barthélémy, où le grand-maître de l'Ordre de Malte – le prince-électeur de Cologne – donna, dans le cadre d'une messe solennelle, l'adoubement à un membre de l'Ordre, ne furent pas les moins importants des rituels dotés d'une forte dimension publique. Cette cérémonie fut également suivie par le prince-électeur de Mayence, afin notamment de célébrer à la fin de la messe la « confraternité » des deux archevêques et princes-électeurs par un « baiser fraternel » solennel, comme il est formulé dans le diaire de l'élection<sup>62</sup>. Le prince-électeur de Cologne fit ensuite habiller de neuf dans son hôtel soixante pauvres choisis par la ville d'Empire Francfort parmi les trois confessions, leur donna à manger, et enfin leur fit offrir un ducat célébrant le couronnement<sup>63</sup>. Ces séquences n'en constituaient pas moins une démonstration de nature confessionnelle, dans laquelle le prince-électeur et d'autres membres de l'ordre mettaient en scène de manière ostentatoire leur appartenance au catholicisme.
- 30 Alors qu'en 1562, en organisant leur propre fête du couronnement, les juifs restèrent entre eux, leur fête de 1790 fut également fréquentée par de nombreux non-juifs, certainement avant tout parce qu'on y distribuait de la bière et du vin gratuitement à toutes les personnes présentes<sup>64</sup>. En outre, les juifs pauvres furent nourris, ce qui donnait aux festivités un caractère transcendant les barrières sociales. La communauté juive avait par ailleurs décoré et illuminé sa synagogue et des maisons particulières pendant les festivités du couronnement<sup>65</sup>. On joua de la musique durant toute la nuit. Ceci signifiait par conséquent que les juifs étaient intégrés dans une bien plus large mesure qu'en 1562 à la fête du couronnement considérée globalement, d'autant plus qu'ils avaient obtenu en 1790 par une pétition à Léopold II l'autorisation de quitter la rue des juifs pour la fête du

couronnement et d'assister depuis d'autres maisons aux événements le jour du couronnement.

- 31 Un nouvel élément de la culture festive de la cour joua un rôle tout à fait essentiel en 1790 : il s'agit des illuminations, qui avaient déjà fortement marqué les festivités lors de l'élection et du couronnement de Charles VII en 1742<sup>66</sup>. Ces illuminations avaient été organisées par les princes-électeurs ou leurs mandataires, par les envoyés de monarques étrangers et, de manière isolée, également par des marchands et des éditeurs prospères de Francfort. Il s'agissait de décors architecturaux éclairés, érigés isolément ou accrochés aux façades des maisons, et qui comportaient des représentations allégoriques des vertus du souverain, des cycles dynastiques ou des effusions poétiques ; ils rendaient hommage au nouveau souverain sous une forme identique à celle des portes honorifiques, qui avaient déjà été introduites auparavant<sup>67</sup>. Les illuminations organisées par la Saxe électorale chantaient ainsi le nouvel empereur : « petit-fils d'Arminius, digne de la couronne que les princes d'Allemagne t'offrent, Ô sur le trône allemand tu seras le Dieu protecteur de la liberté allemande »<sup>68</sup>. L'attrait des illuminations résidait dans leur force suggestive, dans le rayonnement, au sens littéral du terme, du pouvoir : les observateurs contemporains soulignaient avant tout le fait que leur lumière brillante abolissait la séparation habituellement en vigueur entre le jour et la nuit, insistant ainsi sur le caractère extraordinaire de cet élément des fêtes<sup>69</sup>.
- 32 Tous les visiteurs des festivités du couronnement se trouvaient unis dans les rues de la ville par la contemplation de tels objets lumineux, les différences entre les ordres, normalement données à voir de manière ostentatoire, étant largement nivelées :  
En outre, en 1790, les élites politiques, et particulièrement l'empereur se montrèrent en public extrêmement proches du peuple, pas seulement, mais peut-être aussi en partie à cause des événements de France<sup>71</sup>.
- 33 Du point de vue de la population, c'est la distribution de biens pendant le banquet du couronnement qui représentait toutefois l'élément le plus important de la culture festive du couronnement. Après l'accomplissement des offices des princes-électeurs (*Erzämter*), on laissait d'abord à la population l'avoine utilisée pour cette opération, le bœuf farci à l'aide de différents animaux tout comme le vin rouge et le vin blanc coulant d'une fontaine de vin<sup>72</sup>. Du pain frais était en outre régulièrement distribué, ceci après le lancer de pièces de monnaie, pendant lequel des pièces d'or et d'argent d'une valeur d'environ 1 000 florins étaient jetées en direction des personnes présentes<sup>73</sup>. Le peuple se rassemblait avec des sacs, des paniers ou des cruches sur la place du Römer en attendant cet acte attesté depuis 1376, mais sûrement plus ancien, à l'occasion duquel des querelles pour les meilleures places éclataient régulièrement, avant même le passage du défilé du couronnement<sup>74</sup>. Pendant l'époque moderne, la quantité de biens distribués fut même encore augmentée puisque étaient également laissés à disposition du peuple les édifices en bois construits pour les détenteurs des offices des princes-électeurs, le pont, ainsi que le drap étendu sur ce dernier, que l'empereur avait emprunté<sup>75</sup>.
- 34 La distribution de biens s'insérait dans tout un système de grâces que le nouvel empereur accordait à ses sujets au cours de son investiture, et qui représentait une promesse de bon règne en même temps qu'une récompense traditionnelle du premier service offert par ses sujets. C'est ainsi que les corporations francfortoises des bouchers avec leur bœuf, des encaveurs et des tonneliers avec le vin, des charpentiers avec l'ensemble des constructions de bois pour le déroulement du repas de couronnement avaient accompli des prestations dont ils pouvaient attendre une contrepartie. Quelques jours avant le

couronnement, les bouchers organisaient un défilé triomphal à travers les rues de la ville avec le bœuf décoré et un accompagnement musical pour manifester publiquement leur participation à la cérémonie du couronnement<sup>76</sup>. En outre, par la distribution de vivres, les bouchers, mais aussi toutes les autres personnes présentes sur la place du Römer, étaient symboliquement intégrés dans la communauté des commensaux réunissant les représentants des états de l'Empire dans la salle de banquet du Römer<sup>77</sup>. Le don de pain et de vin rappelait la Cène, cette dimension religieuse ne représentant que l'une des nombreuses significations de cet acte<sup>78</sup>. Car ce n'est pas seulement par les manifestations bruyantes de joie, mais également à travers la rivalité pour obtenir les dons impériaux que le peuple manifestait son acceptation de la cérémonie d'investiture et donc du nouveau souverain. C'est pourquoi on peut voir dans cette distribution une forme de l'acclamation, autrefois habituelle, du souverain par le peuple.

- 35 La distribution de biens donna souvent lieu à des escalades de violence, qui ne s'expliquaient pas seulement par la rareté des biens offerts. À cette occasion le décor d'ensemble du couronnement qui se situait dans l'espace public, jusqu'aux tuyaux de plomb encastrés dans le sol servant à acheminer le vin dans la fontaine, était le plus souvent totalement détruit. Ce combat violemment mené pour les biens était un élément traditionnel du couronnement, qui était évidemment prévu à chaque cérémonie<sup>79</sup>. Les sources écrites contemporaines, mais aussi les représentations iconographiques, attestent que ce moment pouvait occasionner des blessures sérieuses parmi les participants. C'est ainsi qu'une chronique de l'époque montre un compagnon boulanger se faisant une blessure saignante pendant le combat pour la bourse contenant des pièces de monnaie lancées que la corporation des boulangers avait attrapée. D'autres sources rapportent des cas de doigts coupés, de fractures et même de décès<sup>80</sup>. Un témoin oculaire écrit à propos du tumulte de 1792 :

Comme la bataille pour les biens prit parfois des formes si menaçantes que l'empereur, les princes et le Conseil de la ville craignirent pour leur propre sécurité, on tenta en 1658 de renoncer pour la première fois à cette distribution<sup>82</sup>. La réaction de fureur de la population, qui dépassa purement et simplement les forces militaires, montre que le peuple voyait dans cette distribution une forme de participation à la cérémonie du couronnement qui s'enracinait dans le droit coutumier, et qui ne pouvait pas être abolie par une simple ordonnance des autorités<sup>83</sup>. Ce droit de participation fut également formulé très directement par la population<sup>84</sup>. Des tentatives ultérieures de renonciation à cette distribution échouèrent également face à la validité supérieure de la tradition et à l'attitude des empereurs qui jugeaient de mauvaise politique de commencer leur règne en risquant de réprimer dans le sang la volonté du peuple. En revanche, un succès partiel fut obtenu en 1790, avec l'initiative du Conseil de la ville de Francfort de limiter à un certain seuil, par des négociations préalables, cette violence qu'on ne pouvait pas éviter totalement<sup>85</sup>. On décida ainsi en accord avec les corporations que les tonneliers recevraient l'aigle impériale de la fontaine à vin, et les bouchers la tête de bœuf en guise de trophée<sup>86</sup>. Et pourtant la lutte pour ces deux objets – qui n'était plus qu'une simple représentation symbolique de la violence – fut menée comme auparavant. En revanche cette stratégie échoua en 1792.

- 36 L'escalade de la violence fut le plus souvent tolérée en toute connaissance de cause car elle était circonscrite dans le temps et dans l'espace et remplissait, en tant que rituel d'inversion<sup>87</sup>, une fonction essentielle sur le plan symbolique. Le contraste entre le banquet du couronnement fortement formalisé à l'intérieur du Römer – la « structure » –

et la lutte chaotique pour les dons sur la place du Römer – l'« anti-structure » – n'aurait pas pu être plus éclatant<sup>88</sup>. Alors que l'ordre du banquet de couronnement symbolisait la puissance du souverain, le désordre lié à la distribution des biens caractérisait l'impuissance des sujets. L'action du peuple, apparemment dénuée de sens et d'organisation, démontrait aux yeux de l'élite politique, qui se tenait dans les niveaux supérieurs du Römer, la nécessité de l'exercice du pouvoir sur les sujets se trouvant en bas sur la place. L'action guidée par les affects et les excès émotionnels du peuple qui, d'après les récits contemporains, mugissait, hurlait, vociférait pendant le tumulte et dévoilait ainsi sa nature de populace non civilisée<sup>89</sup>, montrent précisément l'urgence qu'il y avait pour les autorités à le discipliner. C'est notamment pour cela que l'excès de violence du peuple fut mis en scène publiquement, alors qu'en revanche les excès culinaires, alcooliques et autres des élites étaient cantonnés à des espaces moins publics<sup>90</sup>. Comme la violence du peuple enfrenait le monopole de la violence du souverain d'une manière ostentatoire, le tumulte peut être également interprété comme une forme de rébellion rituelle, son action cathartique devant stabiliser les nouveaux rapports de domination.

- 37 La comparaison entre les récits des distributions de biens de 1562 et de 1790 laisse cependant apparaître des différences essentielles. En 1562 et en 1612, la majorité des auteurs sembla plutôt amusée, on rapporta sans arrêt de nouvelles anecdotes, de préférence sur les incidents qui eurent lieu pendant la lutte pour les biens désirés. À l'inverse, les récits de 1790 reflètent parfois un sentiment de terreur face à l'escalade imprévisible de la violence. C'est en pensant aux événements dans la France révolutionnaire que les auteurs parlent parfois d'une « tempête populaire »\*, formulation qui ne figure pas dans des récits plus anciens<sup>91</sup>. C'est contre de telles descriptions dramatisant le déroulement des événements que le Conseil de Francfort réagit avec une contre-présentation publiée dans trois journaux francfortois qui devaient obligatoirement l'imprimer : selon ce récit, il ne se serait, pendant « l'ensemble des solennités de l'élection et du couronnement qui ont eu lieu, pas passé le moindre accident », ce qui visait à dissiper les doutes sur la capacité des autorités urbaines à garantir l'ordre public<sup>92</sup>.
- 38 Dans le texte des diaires officiels de l'élection en revanche, les excès de violence du peuple furent soit occultés, soit réduits à peu de choses : un auteur contemporain prétend même y voir un processus de civilisation à l'œuvre quand il écrit que l'interdiction de la violence par le Conseil de ville a cette fois été « suivi à la lettre », « ce dont on peut en toute justice conclure à quel point la civilisation a augmenté au sein du commun du peuple qui ne sait en général pas se contrôler en de telles occasions »<sup>93</sup>. Ce qui constituait pour les couches les plus modestes un élément constitutif de l'investiture impériale apparaissait aux yeux des juristes, qui étaient à présent – à la différence de 1562 – les auteurs de ce type de textes, soit comme une affaire sans importance, soit comme un incident qu'il valait mieux cacher au « public » afin d'éviter toute imitation<sup>94</sup>. En 1790, la violence est certes également encore représentée en image, mais le chaos de la distribution des biens apparaît comme conjuré, dans le cadre d'une mise en scène générale ordonnée. La représentation du tumulte, qui avait été depuis 1612 un thème particulier des comptes rendus iconographiques du couronnement<sup>95</sup>, se limitait à présent à un petit extrait d'image à la droite du premier plan. Pour la littérature d'information naissante cependant, la distribution de biens était un sujet bien plus passionnant que les défilés fortement ritualisés, la messe du couronnement ou le banquet de couronnement,

aussi ne s'agit-il certainement pas d'un hasard si les deux feuillets imprimés illustrés encore conservés sur le couronnement de 1612 traitent précisément de l'exercice des offices des princes-électeurs et de la distribution de biens, la représentation iconographique ne montrant pas l'acte de destruction, mais seulement le bœuf du couronnement embroché, ce dernier étant conçu en vue de l'effet que devait produire le feuillet<sup>96</sup>.

## Resumé

- 39 Si la fête du couronnement du Saint-Empire romain peut être qualifiée de fête constitutionnelle, il convient, après la comparaison des cultures festives de 1562 et 1790, de s'interroger sur les caractéristiques particulières de ce type précis de fête, ainsi que sur les changements concrets de la culture festive du couronnement qu'il est possible de constater pendant la période étudiée<sup>97</sup>.
- 40 Le rapport à la constitution décrit en introduction est la caractéristique la plus importante qui doit d'abord être soulignée : la nécessité du couronnement du roi des Romains ou de l'empereur résultait de la constitution de l'Empire. Le couronnement illustre des éléments essentiels de cette constitution dans ses actes rituels et cérémoniels. Il ne s'agissait pas seulement de l'investiture du souverain, mais c'est dans le cadre du couronnement – et donc pas uniquement dans l'adoubement – que celui-ci exerçait de manière démonstrative son droit constitutionnel à l'anoblissement. L'investiture impériale, configurée comme une fête, par laquelle l'Empire se constituait comme communauté festive impériale, devait élever le degré d'acceptation de la constitution impériale auprès des états (*Reichsstände*) et des sujets de l'Empire et renforcer l'unité de l'Empire au-delà des frontières territoriales. Surtout, la définition de la forme d'une cérémonie de couronnement, parce que celle-ci représentait une tradition du couronnement formée par la pratique et à chaque fois mise en œuvre, s'intégra dans la constitution du Saint-Empire.
- 41 De ce rapport étroit à la constitution découle la *solemnité* de la fête du couronnement. Le concept renvoie d'abord au caractère festif de l'ensemble : les participants luxueusement habillés et leur nombreuse suite, les décors coûteux tout comme l'atmosphère festive née de l'attitude intérieure des personnes présentes et de leur comportement adapté à la situation. Il renvoie ensuite à la forme ordonnée du déroulement d'un tel événement, au respect scrupuleux d'une procédure préalablement définie qui devait garantir le résultat souhaité<sup>98</sup>. On constate cependant dans la fête du couronnement une tension entre la dimension formelle et les actions non formalisées, entre l'ordre et le chaos. Cette tension résultait du caractère de « rite de passage » du couronnement, la rébellion rituelle des sujets signifiant à la fois la nécessité de la domination impériale et la fragilité de l'ordre social au cours d'un changement de souverain. En 1790, la violence auparavant réelle se transforma, au moins partiellement, en un théâtre de la violence, puisque les vainqueurs du combat pour les biens distribués étaient désignés à l'avance, si bien qu'on pourrait affirmer qu'il s'agit ici d'une perte de substance des formes symboliques.
- 42 Une autre caractéristique des fêtes du couronnement de l'époque moderne résidait dans la *transcendance*, c'est-à-dire la liaison symbolique entre ordre terrestre et ordre céleste<sup>99</sup>. Cela vaut tout particulièrement pour le couronnement du souverain. Il convient ici de distinguer plusieurs dimensions de la transcendance, d'autant plus que l'on peut également observer des déplacements essentiels quand on compare ces deux cérémonies.



Dans les formes rituelles et cérémonielles de l'élection et du couronnement, il s'agissait, aussi bien en 1562 qu'en 1790, de montrer que l'ordre politique en place ainsi que cette investiture impériale en particulier, étaient voulus par Dieu, et surtout que le futur gouvernement du nouvel empereur bénéficiait de « la promesse du salut »<sup>100</sup>. Au cours de la période moderne cependant, l'idée d'une sacralité de la dignité impériale fut de plus en plus reléguée à l'arrière-plan, même si le couronnement dans son ensemble diffusait toujours le message d'une domination impériale fondée sur le droit divin. À la fin de l'époque moderne, ce n'était plus la dignité impériale, mais bien plus l'Empire dans son ensemble, présenté comme une institution sainte, qu'il s'agissait de fêter<sup>101</sup>.

- 43 L'importance de l'idée de *participation* dans l'organisation de la fête du couronnement fut en outre constitutive de la fête du couronnement comme fête constitutionnelle de l'époque moderne, cette organisation devant être fondatrice d'unité au-delà des frontières séparant les territoires ou les ordres. La participation signifiait ici l'intégration recherchée des personnes dotées de droits participation politique, mais aussi des couches de la population dépourvues de tels droits. Il s'agissait de manifester publiquement l'aptitude à la participation politique, mais également de manifester les aspirations à la participation, comme cela s'exprimait dans le cadre de la distribution de biens. C'est précisément de cela que découle le caractère multipolaire, polycentrique et également multifonctionnel de cette fête. La comparaison des cérémonies d'investiture de 1562 et de 1790 a montré que la participation de la société des princes fut nettement moins importante en 1790. En revanche le degré de participation des couches de la population qui n'appartenaient pas à l'élite politique et sociale de l'Empire augmenta. On pourrait ici parler d'une popularisation de la culture festive du couronnement, liée, au niveau des acteurs, à une fragmentation croissante de la fête du couronnement. C'est ainsi que dans l'organisation de la fête, la ville de Francfort-sur-le-Main passa à l'arrière-plan, derrière des bourgeois ou des groupes sociaux particuliers de la société urbaine.
- 44 J'aimerais ici mentionner la dernière caractéristique du couronnement comme fête constitutionnelle, qui est étroitement liée à cette évolution : l'importance de sa *dimension publique*. Une sphère publique de l'Empire, définie par la présence personnelle, se forma au cours de telles cérémonies, et ce avec une intensité qu'on ne peut constater pour aucune autre fête constitutionnelle de l'époque moderne. Les cérémonies ont une grande importance pour la formation d'une sphère publique qui englobait au fond l'Empire dans son ensemble parce que cette fête, comme nulle autre, était portée par la société entière. En outre, une sphère publique internationale se constitua grâce à la présence de nombreux ambassadeurs, ce qui montre l'importance centrale de l'investiture impériale au sein d'un système politique international. Il s'y ajouta une présence médiatique dans la sphère publique, qui avait joué lors de l'investiture impériale de 1562 un rôle encore relativement modeste, alors qu'en 1790, par l'établissement d'un système médiatique à l'échelle de l'Empire, l'investiture devint un événement médiatique à l'échelle de l'Empire. La médiatisation de la fête du couronnement empêcha la fragmentation croissante de cette dernière, car c'étaient les diaires du couronnement, marqués par une standardisation croissante, qui par la démultiplication d'une lecture particulière, nourrissaient l'illusion qu'il y avait une seule et même fête du couronnement derrière le grand nombre d'expériences individuelles qui en étaient faites.
- 45 La signification particulière du couronnement de 1790 comme fête constitutionnelle est étayée par le fait que cette cérémonie était devenue à la fin de l'époque moderne la seule fête constitutionnelle du Saint-Empire, alors qu'au début de la période d'autres fêtes

constitutionnelles impériales avaient existé, telles que les fêtes d'ouvertures des diètes impériales, l'entrée impériale, les hommages ou les investitures de fiefs d'Empire. L'interprétation désormais de plus en plus fréquente de l'investiture impériale comme « fête nationale des Allemands », ainsi que les récits contemporains désignent explicitement cet événement<sup>102</sup>, fut étroitement liée à cette évolution. Ce n'étaient plus seulement l'empereur et la constitution de l'Empire, mais également la « nation allemande » et la « patrie allemande » qui étaient fêtés<sup>103</sup>. Ainsi, la thèse couramment affirmée, selon laquelle la présence de l'idée nationale au sein de la culture festive aurait été importée de France, n'est finalement pas convaincante. La fête du couronnement apparaît bien plus comme l'élément d'une évolution autonome, quoiqu'interrompue, des fêtes nationales et constitutionnelles allemandes. Son caractère de fête surmontant les barrières sociales et politiques avait pour but de donner une signification positive au changement de souverain, alors que le luxe déployé dans les deux cérémonies devait refléter l'éclat impressionnant de la dignité impériale et de l'Empire, c'est-à-dire de deux institutions traditionnelles désormais pourvues d'une dimension nationale. En 1790, celles-ci n'étaient encore aucunement moribondes dans la perception des contemporains, ce qui explique qu'elles aient longtemps été épargnées par les critiques « éclairées » formulées à l'encontre du luxe.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### *Littérature secondaire*

Altenburg, D. / Jarnut, J. / Steinhoff, H.-H. (éd.) (1991) : *Feste und Feiern im Mittelalter. Paderborner Symposion des Mediävistenverbandes*, Sigmaringen.

Bauer, V. (2003) : « Höfische Gesellschaft und höfischen Öffentlichkeit im Alten Reich. Überlegungen zur Mediengeschichte des Fürstenhofs im 17. und 18. Jahrhundert », *Jahrbuch für Kommunikationsgeschichte*, 5, p. 29-68.

Bäumel, J. (1986) : « Das Zeremoniell der Belehnung Herzog Augusts von Sachsen mit der sächsischen Kurwürde 1566 in Augsburg », *Dresdner Kunstblätter*, 3, p. 71-77.

Becker, H.-J. (1984) : « Ordines der Kaiserkrönung », in : Erlen, A. / Kaufmann, E. (éd.) : *Handwörterbuch der Rechtsgeschichte*, vol. 3, Berlin, col. 1289-1291.

Bell, C. (1997) : *Ritual. Perspectives and Dimensions*, Oxford.

Belliger, A. / Krieger, D. (éd.) (1998) : *Ritualtheorien. Ein einführendes Handbuch*, Opladen.

Berbig, H. J. (1975) : « Der Krönungsritus im alten Reich (1648-1806) », *Zeitschrift für Bayerische Landesgeschichte*, 38, p. 639-700.

Berbig, H. J. (1981) : « Zur rechtlichen Relevanz von Ritus und Zeremoniell im römisch-deutschen Imperium », *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 92, p. 204-249.

Berger, E. / Bund, K. (1981) : *Wahl und Krönung Leopolds II. 1790 : Brieftagebuch des Feldschers der kursächsischen Schweizergarde*, Francfort-sur-le-Main.

Bergerhausen, H.-W. (1991) : « Die Stadt Köln und die Thronerhebung Maximilians II. », *Geschichte in Köln*, 29, p. 37-48.

Bojcov, M. (2005): « Feste und Feiern : Festliche Anlässe und Festformen », in : Paravicini, W. (éd.), avec la coll. de J. Hirschbiegel et J. Wettlaufer : *Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich. Ein dynastisch-topographisches Handbuch*, t. 2 : *Bilder und Begriffe*, vol. 1 : *Begriffe*, Ostfildern, p. 483-495.

Brockhoff, E. et al. (éd.) (2006) : *Die Kaisermacher : Frankfurt am Main und die Goldene Bulle, 1356-1806*, 2 vol. : catalogue et vol. d'essais, Francfort-sur-le-Main.

Brühl, C. (1989) : art. « Festkrönungen »; in : *Lexikon des Mittelalters*, vol. 4, Munich, p. 409.

Cheal, D. (1998) : *The Gift Economy*, New York.

Dietz, A. (1921) : *Frankfurter Handelsgeschichte*, Francfort-sur-le-Main.

Dölemeyer, B. (2008) : « Zeremoniell und Politik : Die beiden letzten Kaiserkrönungen 1790 und 1792 im Spiegel der Diarien », in : *Festschrift für Wilhelm Brauneder zum 65. Geburtstag : Rechtsgeschichte mit internationaler Perspektive*, Vienne, p. 89-102.

Dotzauer, W. (1983) : « Die Entstehung der frühneuzeitlichen deutschen Thronerhebung. Säkularisation und Reformation », in : Duchhardt, H. (éd.) : *Herrscherweihe und Königskrönung im frühneuzeitlichen Europa*, Wiesbaden, p. 1-19.

Dotzauer, W. (1986) : « Die Ausformung der frühneuzeitlichen deutschen Thronerhebung. Stellenwert, Handlung und Zeremoniell unter dem Einfluß von Säkularisation und Reformation », *Archiv für Kulturgeschichte*, 68, p. 25-80.

Duchhardt, H. (1991) : « Frankfurt a.M. im 18. Jahrhundert », in : Kommission (éd.) : *Frankfurt a.M. Die Geschichte der Stadt in neun Beiträgen*, Sigmaringen, p. 261-302.

Duchhardt, H. (1994) : « Münzwurf und Krönungsmünze », in : Keller, H. / Staubach, N. (éd.) : *Iconologia Sacra. Mythos, Bildkunst und Dichtung in der Religions- und Sozialgeschichte Alteuropas. Festschrift für Karl Hauck zum 75. Geburtstag*, Berlin, p. 625-631.

Duchhardt, H. (1997) : « Krönungszüge. Ein Versuch zur "negativen Kommunikation" », in : Duchhardt, H. / Melville, G. (éd.) : *Im Spannungsfeld von Recht und Ritual. Soziale Kommunikation in Mittelalter und früher Neuzeit*, Cologne, p. 291-304.

Duchhardt, H. (2000) : « Krönungen außerhalb Aachens. Die Habsburger bis 1806 », in : Kramp, M. : *Krönungen. Könige in Aachen - Geschichte und Mythos. Katalog der Ausstellung*, 2 vol., Mayence, p. 637-640.

Düding, D. (1988) : « Das deutsche Nationalfest von 1814 : Matrix der deutschen Nationalfeste im 19. Jahrhundert », in : Düding, D. / Friedemann, P. / Münch, P. (éd.) : *Öffentliche Festkultur. Politische Feste in Deutschland von der Aufklärung bis zum Ersten Weltkrieg*, Reinbek, p. 67-88.

Eichmann, E. (1942) : *Die Kaiserkrönung im Abendland. Ein Beitrag zur Geistesgeschichte des Mittelalters. Mit besonderer Berücksichtigung des kirchlichen Rechts, der Liturgie und der Kirchenpolitik*, 2 vol., Würzburg.

Elze, R. (éd.) (1960) : *Die Ordines für die Weihe und Krönung des Kaisers und der Kaiserin*, Hanovre.

Erffa, H. M. von (1958) : art. « Ehrenpforte », in : Gall, E. / Heydenreich, L.H. / Schmitt, O. (éd.) : *Reallexikon der deutschen Kunstgeschichte*, vol. 4, Stuttgart, p. 1443-1504.

Finger, A. (1880-1881) : « Der Weinbrunnen auf dem Römerberg », *Mitteilungen an die Mitglieder des Vereins für Geschichte und Altertumskunde in Frankfurt a.M.*, 6, p. 169-174.

- Fühner, J. (2006) : « Feste. Bühnen der Gesellschaft », in : Brockhoff (2006), p. 222-237.
- Gennep, A. van (1909) : *Les rites de passage*, Paris.
- Gluckman, M. (1978) : « Rituale der Rebellion in Südost-Afrika », in : Kramer, F. / Sigrist, C. (éd.) : *Gesellschaften ohne Staat*, vol. 1 : *Gleichheit und Gegenseitigkeit*, Francfort-sur-le-Main, p. 250-280.
- Goethe, J. W. von (1970) : *Aus meinem Leben. Dichtung und Wahrheit*, in : *Johann Wolfgang Goethe. Sämtliche Werke. Briefe, Tagebücher und Gespräche*, 40 vol., éd. par K.-D. Müller, 1<sup>ère</sup> section, vol. 14, Berlin ; trad. fr. : *Poésie et vérité. Souvenirs de ma vie*, trad. P. du Colombier, Paris, 1941.
- Goldinger, W. (1957) : « Das Zeremoniell der deutschen Königskrönung seit dem späten Mittelalter », *Mitteilungen des oberösterreichischen Landesarchivs*, 5, p. 91-111.
- Hattenhauer, C. (1995) : *Wahl und Krönung Franz II. AD 1792 : Das Heilige Reich krönt seinen letzten Kaiser ; das Tagebuch des Reichsquartiermeisters Hieronymus Gottfried von Müller und Anlagen*, Francfort-sur-le-Main.
- Haug, W. / Warning, R. (éd.) (1989) : *Das Fest*, Munich.
- Heers, J. (1983) : *Fêtes des fous et carnivals*, Paris.
- Heinig, P.-J. (2006) : « Krönung und Fest », in : Heidenreich, B. / Kroll, F.-L. (éd.) : *Wahl und Krönung*, Francfort-sur-le-Main, p. 99-123.
- Held, H. G. (2005) : « Ritualästhetik. Goethes Ekphrase der Frankfurter Kaiserkrönung von 1764 », in : Steinicke, M. / Weinfurter, S. (éd.) : *Investitur- und Krönungsrituale. Herrschaftseinsetzungen im kulturellen Vergleich*, Cologne, p. 447-473.
- Hugger, P. / Burkert, W. / Lichtenhahn, E. (éd.) (1987) : *Stadt und Fest. Zur Geschichte und Gegenwart europäischer Festkultur. Festschrift der Philosophischen Fakultät I der Universität Zürich zum 2000-Jahr-Jubiläum der Stadt Zürich*, Unterägeri.
- Hyde, L. (1983) : *The Gift. Imagination and the Erotic Life of Property*, New York.
- Kamp, M. (éd.) (2000) : *Krönungen. Könige in Aachen – Geschichte und Mythos*, 2 vol., Mayence.
- Klewitz, H. W. (1966) : *Die Festkrönungen der deutschen Könige*, Darmstadt.
- Koch, R. / Stahl, P. (éd.) (1986) : *Ausstellungskatalog Wahl und Krönung in Frankfurt am Main : Kaiser Karl VII., 1742-1745*, 2 vol., Francfort-sur-le-Main.
- Kriegk, G. L. (1872) : « Die deutsche Kaiserkrönung », *Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte*, n.s., p. 77-101, 133-160.
- Lang, K. H. von (1957) : *Die Memoiren des Ritters von Lang 1774-1835*, Stuttgart.
- Lenhardt, H. (1950) : « Feste und Feiern des Frankfurt Handwerks », *Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst*, 5, p. 7-120.
- Luttenberger, A. P. (1994) : *Kurfürsten, Kaiser und Reich : politische Führung und Friedenssicherung unter Ferdinand I. und Maximilian II.*, Mayence.
- Maurer, M. (1991) : « Feste und Feiern als historischer Forschungsgegenstand », *Historische Zeitschrift*, 253, p. 101-130.
- Maurer, M. (éd.) (2004) : *Das Fest. Beiträge zu seiner Theorie und Semantik*, Cologne et al.
- Mauss, M. (1925) : *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris.
- Metternich-Winneburg, K. W. N. L. Fürst von (1880) : *Aus Metternich's nachgelassenen Papieren*, 1<sup>ère</sup> partie, vol. 1, Vienne.

- Moraw, P. (1985) : *Von offener Verfassung zu gestalteter Verdichtung : das Reich im späten Mittelalter 1250 bis 1490*, Berlin.
- Münch, P. (1988) : « Fêtes pour le peuple, rien par le peuple. "Öffentliche" Feste im Programm der Aufklärung », in : Düding, D. / Friedemann, P. / Münch, P. (éd.) : *Öffentliche Festkultur. Politische Feste in Deutschland von der Aufklärung bis zum Ersten Weltkrieg*, Reinbek, p. 25-45
- Neuhaus, H. (1997) : « Die Römische Königswahl vivente imperatore in der Neuzeit. Zum Problem der Kontinuität in einer frühneuzeitlichen Wahlmonarchie », in : Kunisch, J. (éd.) : *Neue Studien zur frühneuzeitlichen Reichsgeschichte*, Berlin, p. 1-53.
- Noël, J.-F. (1968) : « Zur Geschichte der Reichsbeleihnungen im 18. Jahrhundert », *Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs*, 21, p. 106-122.
- Rahn, T. (2006) : *Festbeschreibung : Funktion und Topik einer Textsorte am Beispiel der Beschreibung höfischer Hochzeiten (1568-1794)*, Tübingen.
- Reuter-Pettenberg, H. (1963) : *Bedeutungswandel der Römischen Krönung in der Neuzeit*, Cologne.
- Roy, R. / Kohler, F. (1987) : « Festeinzug », in : Schmitt, O. (éd.) : *Reallexikon zur deutschen Geschichte*, Stuttgart, vol. 8, col. 1417-1519.
- Rudolph, H. (2005a) : art. « Entrée (festliche, triumphale) », in : Paravicini, W. (éd.), avec la coll. de J. Hirschiegel et J. Wettlaufer : *Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich. Ein dynastisch-topographisches Handbuch*, t. 2 : *Bilder und Begriffe*, vol. 1 : *Begriffe*, Ostfildern, p. 318-323.
- Rudolph, H. (2005b) : « Kontinuität und Dynamik – Ritual und Zeremoniell bei Krönungsakten im Alten Reich : Maximilian II., Rudolf II. und Matthias im Vergleich », in : Weinfurter, S. / Steinicke, M. (éd.) : *Krönungs- und Investiturrituale, Herrschaftseinsetzungen im kulturellen Vergleich*, Cologne, p. 377-400.
- Rudolph, H. (2006) : « "Mit gewöhnlichen Solennitäten." Politische Rituale und Zeremoniell im Alten Reich », in : Wendehorst, S. / Westphal, S. (éd.) : *Lesebuch Altes Reich*, Munich, p. 67-73.
- Rudolph, H. (2010) : *Das Reich als Ereignis. Formen und Funktionen der Herrschaftsinszenierung bei Kaisereinzügen (1558-1618)*, Cologne.
- Rudolph, H. (2012) : « Fürstliche Gaben ? Schenkakte als Elemente der politischen Kultur im Alten Reich », in : Häberlein, M. / Jeggle, C. / Herzog, M. (éd.) : *Materielle Grundlagen der Diplomatie. Schenken, Sammeln und Verhandeln im Spätmittelalter und in der Frühen Neuzeit, IX. Irseer Arbeitskreis für vorindustrielle Wirtschafts- und Sozialgeschichte, Schwabenakademie Irsee*, Konstanz, p. 5-27.
- Schembs, H.-O. (1998) : « Frankfurt als Wahl- und Krönungsstadt », in : Heidenreich, B. (éd.) : *Deutsche Hauptstädte - Von Frankfurt nach Berlin*, Francfort-sur-le-Main, p. 29-51.
- Schenk, G. J. (2002) : *Zeremoniell und Politik. Herrschereinzüge im spätmittelalterlichen Reich*, Cologne.
- Schindling, A. (1991) : « Wachstum und Wandel vom konfessionellen Zeitalter bis zum Zeitalter Ludwigs XIV. Frankfurt a.M. 1555-1685 », in : Kommission (éd.) : *Frankfurt a.M.. Die Geschichte der Stadt in neun Beiträgen*, Sigmaringen, p. 205-260.
- Schmugge, L. (1987) : « Feste feiern wie sie fallen – Das Fest als Lebensrhythmus im Mittelalter », in : Hugger (1987), p. 61-87.
- Schneidmüller, B. (1992) : « Reichsnähe – Königsferne : Goslar, Braunschweig und das Reich im späten Mittelalter », *Niedersächsisches Jahrbuch für Landesgeschichte*, 64, p. 1-52.
- Schröder, D. (1998) : *Zeitgeschichte auf der Opernbühne. Barockes Musiktheater in Hamburg im Dienst von Politik und Diplomatie*, Göttingen.

- Schulz, U. (éd.) (1988) : *Das Fest : eine Kulturgeschichte von der Antike bis zur Gegenwart*, Munich.
- Sellert, W. (1983) : « Zur rechtshistorischen Bedeutung der Krönung und des Streites um das Krönungsrecht zwischen Mainz und Köln », in : Duchhardt, H. (éd.) : *Herrscherweihe und Königskrönung im frühneuzeitlichen Europa*, Wiesbaden, p. 21-32.
- Sieber, S. (1913) : « Volksbelustigungen bei deutschen Kaiserkrönungen », *Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst*, 30, p. 1-116.
- Sieber, S. (1914) : *Goethes Quellen und seine Darstellung der Krönung Josephs II.* (Chronik des Wiener Goethe-Vereins 28).
- Stahl, P. (2006) : « „Ein wahrhaftig Schauspiel und fürtrefflich Mahl“ : Die kaiserlichen Krönungsbankette im Frankfurter Römer », in : Brockhoff et al. (2006), volume d'essais, p. 282-293.
- Staudinger, U. (1986) : « Bilder vom idealen Reich : Die Huldigungen », in : Möseneder, K. (éd.) : *Feste in Regensburg. Von der Reformation bis in die Gegenwart*, Ratisbonne, p. 47-56.
- Stollberg-Rilinger, B. (2003) : « Verfassung und Fest. Überlegungen zur festlichen Inszenierung vormoderner und moderner Verfassungen », in : Becker, H.-J. (éd.) : *Interdependenzen zwischen Verfassung und Kultur*, Berlin, p. 7-49.
- Stollberg-Rilinger, B. (2006) : « Das Reich als Lehenssystem », in : Schilling, H. / Ottomeyer, H. (éd.) : *Heiliges Römisches Reich deutscher Nation 962 bis 1806. Altes Reich und neue Staaten 1495 bis 1806*, Dresde, Essayband, p. 55-68.
- Tenfelde, K. (1982) : « Adventus. Zur historischen Ikonologie des Festzugs », *Historische Zeitschrift*, 235, p. 45-84.
- Turner, V. (1990 [1969]) : *Le phénomène rituel. Structure et contre structure*, trad. de l'anglais par G. Guillet, Paris.
- Walther, H. G. (1987) : « Basel : Reichsbewußtsein und Reichsferne am Oberrhein in der 2. Hälfte des 15. Jahrhunderts », in : Sibb, F. (éd.) : *Europa 1500 : Integrationsprozesse im Widerstreit. Staaten, Regionen, Personenverbände, Christenheit*, Stuttgart, p. 227-246.
- Wandruszka, A. (1965) : *Leopold II. Erzherzog von Österreich, Großherzog von Toskana, König von Ungarn und Böhmen, Römischer Kaiser*, vol. 2, Vienne / Munich.
- Wanger, B. H. (1994) : *Kaiserwahl und Krönung im Frankfurt des 17. Jahrhunderts : Darstellung anhand der zeitgenössischen Bild- und Schriftquellen und unter besonderer Berücksichtigung der Erhebung des Jahres 1612*, Francfort-sur-le-Main.
- Weinrich, L. (éd.) (1983) : *Quellen zur Verfassungsgeschichte des Römisch-Deutschen Reiches im Spätmittelalter (1250-1500)*, Darmstadt.
- Whaley, J. (1985) : *Religious Toleration and Social Change*, Cambridge.
- Widmann, H. (1975) : *Geschichte des Buchhandels vom Altertum bis zur Gegenwart* (1952), vol. 1 : *Bis zur Erfindung des Buchdrucks, tout comme Geschichte des Buchhandels*, Wiesbaden.
- Wuthenow, R.-R. (1988) : « Die Kaiserkrönung von 1763 zu Frankfurt a. M. Goethes Jugenderinnerung und der Abschied vom Alten Reich », in : Schultz (1988), p. 232-243.

## Sources

Bernhertz, M. (1612) : *Glückwünschung/Als der Durchleuchtigst/Großmächtigst/Fürst unnd Herr/Herr Matthias der Ander/König in Ungern und Böheimb/Ertzhertzog in Oesterreich/diñ 1612.Jahr/den 24.Tag*

*Junij/von denen Chur- und Fürsten/deß heyligen Römischen Reichs/zu Franckfurth am Mayn/die Kayserliche Kron empfangen [...], Nuremberg.*

Beuther, M. (1653) : *Ordentliches Verzeichniß, welcher gestalt, die Erwehlung unnd Krönung, des ... Fürsten und Herrn, Herrn Maximilians, Römischen und Böheym Königs etc. zu Franckfurt am Mayn [...], Francfort-sur-le-Main.*

*Frankfurter Staats-Ristretto*, 19, 1790.

Gerlach, M. (1612) : *Hymnus & symbolum D. Augustini & Ambrosii Te Deum laudamus etc. divinae electioni & coronationo Divi Imperatoris Rom. Matthiae Germ. Hung. Bohem. Regis [...], Zittau.*

Glaser, F. (1612) : *Arbor Imperialis. Das ist/Der Regenten Baum. Von der Hoheit/Würde/Stand unnd Ampt deß Römischen Keysers/und jeder hoher und niederiger Obrigkeit/am 9. Sonntag nach Trinitatis in der StadtKirchen zu Gera/auß empfangenen gnädigen Befehl/in einer sonderbaren Predigt/auß dem Propheten Daniel/Cap. 4 erkläret und außgeleget [...], Gera.*

Hamann, J. H. G. (1791) : *Bemerkungen auf einer Reise von Gotha nach Mainz bei Gelegenheit der Kaiserkrönung Leopolds II., Francfort.*

Hamberger, J. W. (1791) : *Merkwürdigkeiten der römischen Königswahl und Kaiserkrönung*, 2<sup>e</sup> éd. augmentée avec annexes, Gotha.

« Herzogs Johann Albrechts I. zu Meklenburg eigenhändiges Tagebuch von der römischen Königswahl und Krönung K. Maximilians II. zu Frankfurt am Mayn, im Jahre 1562 », *Rostocker Monatsschrift I.*, éd. par D. Bernhard, Dr. Koppe, II, 1791, p. 321-348, 377-408.

Hommel, R. (1791) : *Briefe über die Kaiserwahl, während derselben aus Frankfurt geschrieben*, Leipzig.

*Kurzgefasster Bericht von der bei der Wahl und Krönung der deutschen Kaiser zu Frankfurt gewöhnlichen Feierlichkeiten*, Francfort-sur-le-Main, 1791.

Meusel, J. G. (1791) : « Beschreibung der Illuminationen, welche am 9. Oktober 1790 zu Frankfurt am Krönungstage Leopold des 2ten von den geistlichen Kurfürsten und den Repräsentanten der weltlichen veranstaltet worden sind », *Museum für Künstler und Kunstliebhaber*, 13, Mannheim, p. 65-68.

Pfeiffer, A. (1690) : *Nomen Fatale Josephi Augsuti, Der glückliche Nahme Joseph : an dem Danck-Feste/ Welches wegen der zu Augspurg An. 1690. den 14./24. und 16./26. Jan. glücklich vollzogenen Wahl und Krönung Des... Herrn Josephi Des Ersten/Erwehlten Römischen Königs... In den fünff Haupt-Kirchen der ... Stadt Lübeck den 20. Febr. Gehalten worden*, Lübeck.

Pfeiffer-Belli, W. (éd.) (1960) : *Johann Caspar Goethe / Cornelia Goethe / Catharina Elisabeth Goethe : Briefe aus dem Elternhaus*, Zurich.

Pütter, J. S. (1798) : *Selbstbiographie. Zur dankbaren Jubelfeier seiner 50jährigen Professorenstelle zu Göttingen*, Göttingen.

Röhling, J. C. (1791) : *Reise eines Marsbewohners auf die Erde. Zur Zeit der Wahl und Krönung Leopold des Zweiten zum teutschen Kaiser*, Francfort-sur-le-Main.

Schubart, C. F. D. (1790) : *Chronik 1790*, 2<sup>e</sup> semestre, Stuttgart.

Schulin, J. P. (1791) : *Vollständiges Diarium der Römisch-Königlichen Wahl und Kaiserlichen Krönung Ihro nunmehr allerglorwürdigst regierenden Kaiserlichen Majestät Leopold des Zweiten [...], Francfort.*

*Vollständiges Diarium von den Merckwürdigsten Begebenheiten, die sich vor, bey und nach höchstbeglückten Crönung des... Herrn Carl des VII. erwehlten Römischen Kaysers ... im Heil. Röm. Reich, sonderlich zu Franckfurt a.M., zugetragen [...], Francfort-sur-le-Main, 1743*



*Wahl- und Crönungshandlung, Das ist : Kurtze und wahrhaftige Beschreibung aller fürnembsten Sachen, so bey Erwehlung unnd Crönung deß Allerdurchleuchtigsten, Großmächtigsten und Unüberwindlichsten Fürsten und Herrn, Herrn Matthiae Erwehlten Römischen Kaysern [...] sich begeben und zugetragen [...], Francfort-sur-le-Main, 1612, non paginé.*

*Wahl und Krönung Joseph des Zweyten zum römischen Könige : Zwischenreich nach dem Tode Joseph des Zweyten bis zur Wahl und Krönung Leopold des Zweyten, s. l., 1810.*

*Wahrhaftige Beschreibung, welcher gestalt die Königliche wurde Maximilian und Frewlin Maria, geborene Königin auß Hispanien, dereo Gemahel, zu Böhemischen König und Königin in Prag den 20. Septembris dieses 1562. jars gekrönt worden. Item : Wie hochrsgedachter Maximilian etc. zu Franckfurt am Mayn, den 24. Novemb. deß gemelten Jars, von den sechß Churfürsten zum Römischen König erwehlet, und folgende den letzten dieses Monats allda in der Pfarrkirchen zu S. Bartholome gekrönet worden [...], Francfort-sur-le-Main, 1653.*

*Wahrhaftige Contrafactur deß Ochssen/so auf Maximilians/Röm. Kön. Mt. Crönung... gebrachten worden, Francfort-sur-le-Main [1563], Germanisches Nationalmuseum Nuremberg, HB 93/1225.*

*Wahrhaftige Contrafactur deß Ochsen, so auff Matthiae [...] Crönung, den vierzehenden Hewmonats des Tausent sechshundert und zwölfften Jars, zu Franckfurt am Mayn, vor dem Römer gebraten worden, Francfort, 1612.*

*Wiederhold, B. W. (1791) : Beschreibung des Lagers bei Bergen, welches von des Herrn Landgrafen zu Hessen Wilhelms IX. Hochfürstlichen Durclaucht [...] vom 23. September bis zum 17. Oktober 1790 gehalten worden, Kassel.*

## NOTES

1. Sur ces aspects cf. Rudolph (2010), chap. III ; plus général : Schulz (1988) ; Hugger / Burkert / Lichtenhahn (1987) ; Maurer (1991), (2004) ; Heers (1983) ; Altenburg / Jarnut / Steinhoff (1991) ; Haug / Warning (1989).
2. Voir Maurer (1991), p. 118.
3. Une distinction claire entre fête (*Fest*) et cérémonie (*Feier*) est difficile à établir pour l'époque moderne, mais elle peut être utile sur le plan heuristique, par exemple pour comprendre les divers modes d'expression et les fonctions diverses des différents actes. Cf. Maurer (1991), p. 103 sq.
4. Selon Duchhardt, le couronnement du roi des Romains est la fête symbolique centrale de l'Empire. Cf. Duchhardt (2000), p. 637. Cf. aussi Bergerhausen (1991), p. 47.
5. Voir en général à ce sujet Goldinger (1957) ; Berbig (1975) ; Dotzauer (1986), (1983) ; Wanger (1994) ; Koch / Stahl (1986) ; Brockhoff et al. (2006), volume d'essais. Rudolph (2010), chap. IV.1.
6. Cf. Reuter-Pettenberg (1963), p. 140 sq. ; Sellert (1983), p. 30 ; Hattenhauer (1995), p. 139-145. Je prépare un article précisément sur ce thème.
7. Sieber (1913) ; cf. aussi Wanger (1994), p. 122-154.
8. On est cependant pour la période antérieure à 1440 confronté au manque de sources disponibles, ce qui rend difficiles des analyses dans la longue durée. Il y eut également durant cette période ce qu'on appelle des couronnements festifs, pendant lesquels la cérémonie du couronnement était répétée lors des principaux jours fériés religieux, pour confirmer de nouveau et rendre publique l'investiture impériale. Cf. Klewitz (1989) ; Brühl (1989).
9. Goethe (1970), I.5 ; cf. à se sujet Wuthenow (1988) ; cf. aussi Held (2005) ; Sieber (1914), p. 11-14 ; cf. également récemment Fühner (2006).
10. Heinig (2006), p. 100.

\*. NDLR : il s'agit du livre dans lequel a été publié le texte de Rudolph.

11. Sur ce concept cf. Gennep (1909) ; sur le rituel en général voir Bell (1997) ; Belliger / Krieger (1998).

12. Voir sur ces aspects Rudolph (2010), chap. IV.

13. Haus-, Hof- und Staatsarchiv Wien (HHStA), Mainzer Erzkanzlerarchiv (MEA), Wahl- und Krönungsakten (WaKr) 5, fol. 81-81v°, p. 210.

14. Francfort-sur-le-Main est désignée à plusieurs reprises comme ville d'élection dans la Bulle d'Or : « Goldene Bulle » (art. I.15-17), in : Weinrich (1983), p. 314-393, ici p. 329 sqq. Cf. également Schembs (1998).

15. Voir à ce sujet le catalogue d'exposition : Kamp (2000).

16. Cf. à ce sujet Roy / Kohler (1987) ; Rudolph (2005a) ; Tenfelde (1982) ; Schenk (2002) ; également Duchhardt (1997).

\*. NDT : nom donné à l'édifice abritant l'hôtel de ville de Francfort.

17. Cf. en général Mauss (1925) ; Hyde (1983) ; Cheal (1998) ; avec des approfondissements bibliographiques : Rudolph (2012). Sur le lancer de pièces de monnaie lors du couronnement, cf. Eichmann (1942), vol. 2, p. 277 sqq. ; Duchhardt (1994).

18. Cf. également Stollberg-Rilinger (2003), p. 12 sq., 22sq.

19. L'élection et les formes cérémonielles du banquet du couronnement avec l'ensemble des prestations du souverain à des tiers sont fixées par écrit dans la Bulle d'Or, art. XXVII.6 ; cf. Weinrich (1983), p. 386 sq. Pour le couronnement, que la Bulle n'évoque qu'en relation avec la question du lieu du couronnement et du *coronator*, il existait également, avec les *ordines* de couronnement, des prescriptions écrites, alors que l'acte de distribution de biens était prescrit par la tradition, qui doit également être incluse parmi les éléments de la constitution de l'empire, laquelle n'était que partiellement rédigée par écrit. Elze (1960) ; Becker (1984).

20. De nombreux exemples dans le catalogue d'exposition Koch / Stahl (1986), vol. 2, entre autres p. 143, 162, 191 ; cf. en outre Berger / Bund (1981).

21. Le « peuple » regroupe ici aussi bien les bourgeois de la ville que les couches sociales de rang inférieur et les étrangers, de même que les femmes et les enfants présents en ville.

22. Des pêches au harpon, des danses de cerceaux ou des défilés festifs étaient ainsi organisés. Sur la culture festive des corporations francfortoises, cf. Lenhardt (1950).

23. C'est ainsi qu'on organisait des canonnades, des messes d'action de grâce ou des feux d'artifice. L'intensité de la fête dépendait probablement du statut du territoire. Les fêtes étaient plus intenses dans les villes d'Empire ou les territoires ecclésiastiques en raison de leurs liens plus étroits avec le pouvoir impérial.

24. Cf. pour l'élection et le couronnement de 1612 Bernhertz (1612) ; Gerlach (1612) ; Glaser (1612). Sur ces points, cf. les analyses détaillées de Rudolph (2010), chap. V.

25. Voir sur Hambourg : Whaley (1985), p. 206 ; Schröder (1998), p. 218 sq., 138-144 ; Pfeiffer (1690).

26. Cf. à ce sujet Moraw (1985), p. 175 sqq. ; voir également pour une approche générale Schneidmüller (1992) ; Walther (1987).

27. Cf. à ce sujet Staudinger (1986) ; Rudolph (2010), chap. IV.2, avec des compléments bibliographiques.

28. Bojcov (2005), p. 484.

29. Sur l'investiture impériale *vivente imperatore*, cf. Neuhaus (1997).

30. Cf. à ce sujet Stollberg-Rilinger (2006) ; Noël (1968).

31. La dernière investiture d'Empire féodale fut celle du prince-électeur Auguste de Saxe lors de la diète impériale d'Augsbourg en 1566. Voir à ce sujet Rudolph (2010), chap. IV.3. ; Bäumel (1986), p. 71-77.

32. Sur le contexte politique de ces investitures impériales comme sur la personne de ces empereurs, cf. Luttenberger (1994), p. 93-145 ; Rudolph (2005b) ; Wandruszka (1965). Les

querelles entre princes-électeurs lors des négociations pour l'élection de 1790 ne jouèrent pas de rôle particulier pour la culture festive du couronnement.

33. C'est ainsi que l'empereur Ferdinand Ier avait par exemple invité les ducs Albert V de Bavière, Guillaume de Juliers-Clèves-Berg et Christophe du Wurtemberg et le landgrave Philippe de Hesse à venir à Francfort-sur-le-Main, et que ces derniers arrivèrent chacun accompagnés de femmes et avec une cour d'une importance adaptée aux circonstances. Sur ce point voir les analyses détaillées de Rudolph (2010), chap. II.3.

34. Le couple royal vint cependant incognito. *Wahl und Krönung* (1810), p. 78.

35. Le couronnement de 1562 mit un terme à la tradition du couronnement à Aix-la-Chapelle, même si la décision en faveur de Francfort n'était au départ aucunement prise en vue d'un changement de la « tradition ». Cf. Duchhardt (2000), p. 638 ; pour une vue différente, cf. Kramp (2000), p. 11.

36. Sur l'évolution de la ville, cf. Schindling (1991), p. 209, 212 ; ainsi que Duchhardt (1991).

37. Hattenhauer 1995), p. 94.

38. Berger / Bund (1981), p. 26 sq., 30 sq.

39. Certaines sources indiquent un chiffre d'environ 80 000 visiteurs, le diaire de l'élection et du couronnement 100 000. Schulin (1791) (diaire complet), p. 248 ; Hommel (1791), p. 182 ; cf. aussi Berger / Bund (1981), p. 23, 66, 87 (68 000 visiteurs avant, 82 000 visiteurs pendant le couronnement).

40. L'empereur Ferdinand Ier et le roi Maximilien II séjournèrent du 23-24 octobre au 6-8 décembre 1562 à Francfort-sur-le-Main car Maximilien participa aux négociations électorales. En revanche, Léopold II ne séjourna à Francfort que pendant deux petites semaines car il n'arriva en ville qu'après l'élection, le 4 octobre 1790 et en repartit dès le 16 octobre, alors que les princes-électeurs ou leurs ambassadeurs séjournaient à Francfort depuis le 16 septembre (pour l'électeur de Saxe) ou le 22 septembre.

41. Berger / Bund (1981), p. 30. De nombreux feux d'artifice se déroulèrent par la suite, le lieutenant d'artillerie de Francfort Steller rivalisant avec l'artificier impérial Girandolini pour organiser le plus beau feu d'artifice. Schulin (1791), II, p. 300 ; *Wahl und Krönung* (1810), II (seconde pagination), p. 76 ; *Frankfurter Staats-Ristretto*, 19, 1790, n° 179, p. 709.

42. Cf. à ce sujet Dietz (1921), vol. 3, p. 1-178 ; Widmann (1975), p. 85.

43. Cf. entre autres *Wahrhaftige Beschreibung* (1653) ; Beuther (1653).

44. Sur l'élection et le couronnement de 1612 comme événement médiatique, cf. Rudolph (2010), chap. V.

45. Cf. à ce sujet Dölemeyer (2008).

46. Cf. également à côté des titres déjà mentionnés *Kurzgefasster Bericht* (1791) ; Röhling (1791).

47. Cf. à ce sujet Lang (1957) ; Metternich-Winneburg (1880).

48. Un bel exemple de la manière dont une perspective très critique sur le Saint-Empire peut déformer l'analyse d'une source, se trouve dans l'introduction à l'édition de sources déjà citée de Berger et Bund, dans laquelle les auteurs formulent la thèse selon laquelle le témoignage oculaire publié par eux confirme « objectivement » la perception négative du chevalier von Lang. C'est le contraire qui est vrai : Berger / Bund (1981), p. 7.

49. Düding (1988), p. 67. En revanche Paul Münch situe l'origine de la fête nationale dans une conception absolutiste de l'État, ceci étant lié aux utopies festives des Lumières qui visaient à discipliner la société. Münch (1988), p. 39.

50. Cf. Bauer (2003) ; Rahn (2006).

51. Maurer (1991), p. 122 sq.

52. C'est ainsi que selon Schubart la *Straßburger Zeitung*, publiée en France, écrit : « Toutes les nouvelles d'Allemagne ne parlent quasiment de rien d'autre que des préparatifs coûteux pour l'élection royale à Francfort-sur-le-Main, du faste qui présidera à l'apparition de Léopold, de la foule innombrable que cette cérémonie attire à Francfort, etc. L'humanité a peu à gagner à de

telles cérémonies dévoreuses d'or, et on parle d'ores et déjà d'impôts doublés que les princes exigeront de leurs sujets pour payer les dépenses dues à ces solennités ». Schubart (1790), p. 681.

53. Cf. pour l'année 1790, *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 75 sqq. Sur les élévations au rang de prince-électeur, qui ne peuvent être évoquées ici : *ibid.*, p. 115 sq. ; pour une évocation détaillée cf. *Diarium* (1791), p. 336 sq.

54. Cependant, la présentation des insignes et des reliques de l'Empire se déroula en 1790 d'une manière sécularisée, et non pas suivant les formes de la présentation des reliques qui avaient été encore suivies en 1520, et auxquelles on renonça après la Réforme.

55. *Wahl- und Krönungshandlung* (1612).

56. L'armée de Hesse avait officiellement été proclamée troupe de protection pour la cérémonie d'investiture, car la ville n'aurait plus été en mesure d'assurer la sécurité des visiteurs de l'année 1790 par ses propres moyens, ce qui fit du serment de sécurité, qui était prêté en avant l'élection, une simple cérémonie d'hommage à la tradition. *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 117 sq. ; Wiederhold (1791).

57. Schulin (1791), p. 345 sq.

58. *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 185 ; Sieber (1913), p. 46. Cf. également Pütter (1798), vol. 1, p. 822. En 1790, la bataille de Bergen fut présentée aux personnes présentes comme une défaite des Français, alors que ceux-ci en étaient en réalité sortis vainqueurs. C'est du moins ce qui ressort du journal du médecin militaire de la garde suisse de l'électorat de Saxe : cf. Berger / Bund (1981), p. 44. Pour les développements suivants, cf. Brockhoff et al. (2006), volume d'essais, p. 236.

59. Les princes-électeurs de Mayence et Trèves organisèrent de grands banquets sur leurs navires d'apparat sur le Main, la population regardant les fêtes de la société princière depuis la rive ou des barques qui entouraient les navires. Une fois les festivités terminées, une partie des spectateurs visitait les lieux en échange d'une petite obole versée aux gardes restés sur les navires. Berger / Bund (1981), p. 36, 99 sq. ; Schulin (1791), p. 340.

60. *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 91 ; Hattenhauer (1995), p. 96. Il y avait en 1790 trois groupes de spectacles, la troupe d'Iffland ayant eu le succès le plus important avec la présentation d'une pièce, *Friedrich von Österreich*, qu'Iffland avait spécialement écrite pour l'occasion : cf. *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 77.

61. Sieber (1913), p. 103 ; cf. aussi Hattenhauer (1995), p. 97.

62. *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 120.

63. Berger / Bund (1981), p. 99 (qui n'évoque que 24 pauvres). L'ordre de la Toison d'or avait certes également organisé un banquet en 1562, mais celui-ci avait concerné un public très restreint.

64. La fête eut principalement lieu le 11 octobre 1790, mais les juifs avaient déjà organisé après l'élection une fête de remerciement : Berger / Bund (1981), p. 98 ; *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 72. Sur le rôle des juifs, cf. également Hattenhauer (1995), p. 114 sq.

65. Cf. Brockhoff et al. (2006), catalogue, p. 462. Pour les développements suivants : *ibid.*, p. 460-475.

66. Cf. pour 1764 *Wahl und Krönung* (1810), I, p. 181 ; pour 1790 : *ibid.*, II, p. 114 sq. ; Schulin (1791), p. 332-335 ; pour un regard critique : cf. Meusel (1791).

67. Erffa (1958).

68. On peut lire par la suite : « L'opulence déverse sa corne d'abondance pour le bonheur de Ton sceptre. C'est pour Toi que la nation exulte de ravissement, c'est Toi que le Génie de l'Allemagne bénit », cité d'après Berger, Bund (1981), p. 87.

69. Berger / Bund (1981), p. 95.

70. Berger / Bund (1981), p. 84.

71. Comme l'écrit Schubart : « Nos princes allemands apprennent également peu à peu à perdre leur air supérieur, leur regard condescendant sur les autres hommes, comme si Titan ne les

avaient pas pétris de la même pâte » : Schubart (1790), p. 681. Plusieurs témoignages oculaires mentionnent l'attitude modeste et bienveillante de Léopold II : « L'empereur et toute sa maison, tout comme le roi et la reine de Naples n'en imposent pas, mais sont très simples et s'effacent devant tout un chacun » : Berger / Bund (1981), p. 68 ; cf. aussi *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 71 sq.

72. Cf. à ce sujet Finger (1880-1881).

73. En 1742 Charles VII fit même lancer 8 000 florins : *Vollständiges Diarium* (1743), p. 67 ; Berger / Bund (1981), p. 83.

74. C'est en 1576 que les restes du repas du couronnement et des mets de parade non destinés à la consommation furent pour la dernière fois jetés par la fenêtre : « Herzogs Johann Albrechts I. zu Meklenburg eigenhändiges Tagebuch... » (1791), p. 398 ; Berger / Bund (1981), p. 87, 92 sqq.

75. Il n'est pas possible de déterminer dans quelle mesure en 1790 le peuple attribuait encore des vertus curatives à ce drap, sur lequel l'empereur avait marché en tant qu'oïnt du seigneur, ou si les morceaux d'étoffe, que certains pouvaient se procurer, avaient plutôt le statut de simples souvenirs du couronnement qu'on n'hésitait pas à revendre. Sur l'interprétation religieuse, voir Hattenhauer (1995), p. 190. Toucher le drap était censé agir contre l'érysipèle ; cf. Hamann (1791), p. 106.

76. *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 94. Cf. également la gravure colorée avec le défilé des bouchers pour le couronnement de Charles VII : Brockhoff et al. (2006), catalogue, p. 227.

77. La communauté formée par l'empereur et le peuple dans le repas était établie par la concomitance et également à un niveau symbolique par la consommation des mêmes mets et des mêmes boissons. C'est ainsi que la première gorgée de vin et le premier morceau de rôti de bœuf revenaient en principe à l'empereur ; cependant Beuther doute déjà que l'empereur ait vraiment ingéré ces aliments : Beuther (1653), non paginé.

78. Cf. Stahl (2006), p. 284.

79. La mère de Goethe écrit ainsi à Fritz von Stein à Weimar : « Vous devriez pourtant assister au tumulte ». C'est donc moins le défilé festif du couronnement que le « tumulte » autour des biens distribués que le destinataire de la lettre devait voir ; Pfeiffer-Belli (1960), p. 615.

80. On lit dans le journal à propos de la distribution de biens le jour du couronnement : « il s'y produit tout le temps des crimes et des homicides » : Berger / Bund (1981), p. 69 ; cf. aussi Hamann (1791), p. 116.

81. Cité d'après Hattenhauer (1995), p. 193.

82. Sur ces aspects cf. Kriegk (1872), p. 141.

83. Les édits par lesquels le Conseil de Francfort tenta d'éviter l'escalade de la violence sont édités par Berger / Bund (1981), p. 40 sq., 70 sq.

84. Cf. à ce sujet l'édit du 6 octobre 1790 (Berger / Bund [1981], p. 70 sq.) qui traite de la revendication par certains groupes sociaux de participer à la distribution avant le reste de la population, bien que celle-ci ait été rejetée par le Conseil comme « totalement irrecevable ».

85. Ibid.

86. Koch / Stahl (1986), vol. 2, p. 188 sqq.

87. Sur ce concept voir Gluckman (1978), p. 267.

88. Cf. pour une présentation générale Turner (1990).

89. Cf. le jugement formulé par l'édit du Conseil du 6 octobre 1790 : Berger / Bund (1981), p. 70 sq.

90. Sur la violence comme caractéristique naturelle de la fête, cf. Maurer (1991), p. 102 et 106 [erreur du texte original, NDT] : « Dans ce sens, la fête est l'articulation dialectique de la loi et de l'infraction, de l'ordre et du chaos, de l'interdiction et de la pulsion. »

\*. NDT : le terme allemand employé, « Volkssturm », contient une allusion à la prise de la Bastille du 14 juillet 1789 (« Bastillesturm »).

91. Schubart relate ainsi l'attitude de la corporation des boulangers au moment du lancer de pièces de monnaie : « Ce n'est pas un homme qui se déplaça, mais c'est toute la masse de têtes rouges qui s'étala, soudée comme une phalange macédonienne et irrésistiblement, sur la place. », Schubart (1790), p. 726.
92. *Frankfurter Staats-Ristretto*, 19, 1790, n° 172, p. 75 ; Berger / Bund (1981), p. 93, n. 192.
93. *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 108. Même l'exercice des offices des princes-électeurs n'est pas abordé plus en détail dans le diaire complet (Schulin [1791]).
94. Cf. ainsi Hamberger (1791), p. 164 sq.
95. *Wahrhaftige Contrafactur deß Ochsen* (1612).
96. *Wahrhaftige Contrafactur deß Ochssen* (1563).
97. Selon Barbara Stollberg-Rilinger, les fêtes constitutionnelles de l'époque moderne se distinguent par les six caractéristiques suivantes : solennité, formalité, sacralité, présence physique, publicité et démarcation par rapport au quotidien : Stollberg-Rilinger (2003), p. 22 sqq. Cependant, la présence physique et la démarcation par rapport au quotidien représentent plutôt des caractéristiques générales des fêtes. Elles ne permettent donc pas vraiment de clarifier la spécificité d'une fête constitutionnelle par rapport à d'autres types de fêtes, d'autant plus que la cérémonie du couronnement présupposait certes la présence corporelle de l'empereur, mais que cela ne valait aucunement pour la culture festive du couronnement dans son ensemble, laquelle n'était justement pas cantonnée au lieu du couronnement.
98. Rudolph (2006), p. 67.
99. Sellert (1983), p. 30 ; Berbig (1981), p. 222.
100. Schmugge (1987), p. 62.
101. Ceci est exprimé dans la formulation de Goethe mettant en valeur le caractère transcendant de ce rituel d'investiture : « tout ne semblait former qu'une seule masse, mise en mouvement par une seule volonté, dans une magnifique harmonie, et qui, sortant du temple au son des cloches, resplendissait à nos yeux comme un objet sacré » : Goethe (1941), p. 133.
102. Un diaire de l'élection souligne ainsi que « lors de cette fête nationale des Allemands, une foule incroyable d'hommes s'était rassemblée en un lieu de tous les confins et de toutes les parties de l'Empire aussi bien que de l'étranger... » : *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 57 ; *ibid.*, p. 77, où le couronnement est qualifié d'« événement d'État ». Schubart écrit : « Pour notre salut nous pouvons dire avec certitude que cette fête de la nation n'opprimera personne parmi nous, mais sera bienfaisante pour des milliers de personnes. [...] Il n'y a donc aucun danger pour nous Allemands, et avec le règne de Léopold, une nouvelle époque de notre félicité semble s'ouvrir. » : Schubart (1790), p. 682, cité par Berger / Bund (1981), p. 36 ; cf. également p. 67, n. 145.
103. À cette occasion on formule cependant également comme but que l'Europe comme « continent avec ses peuples de différentes langues, lois et coutumes ne doive constituer sous la direction de leurs gouvernants particuliers qu'une société politique, une famille et une communauté fraternelle », moyennant quoi le nouvel empereur avec « son état d'esprit patriotique-allemand et pacifique fera le bonheur de l'Empire, particulièrement dans des temps agités » : *Wahl und Krönung* (1810), II, p. 128 sq.

---

## INDEX

**Mots-clés** : communication, couronnement, fête, Saint-Empire

**Schlüsselwörter** : Fest, Heiliges Römisches Reich, Kommunikation, Krönung

## AUTEURS

### HARRIET RUDOLPH

Harriet Rudolph est professeur d'histoire moderne à l'université de Ratisbonne. Pour plus d'informations, voir la notice [suivante](#).